

Pflanzenschutzprobleme / Problèmes phytosanitaires

Liste avec priorisation

Definition / Définition:

Pflanzenschutzproblem: (Lückenindikationen)
Problèmes phytosanitaires: (indication des lacunes)

Eine Lückenindikation im Sinne der Pflanzenschutzmittelverordnung besteht nur, wenn bei einer Kultur für einen Schädling oder eine Krankheit für eine notwendige Anwendung kein oder höchstens ein ungenügend wirksames Pflanzenschutzmittel bewilligt ist.
Rappelons que selon l'ordonnance sur les produits phytosanitaires, on parle de lacune d'usage lorsqu'aucun produit ou lorsqu'un produit insuffisamment efficace est autorisé pour combattre un ravageur ou une maladie dans une culture donnée.

Legende / Légende:

bisherige Priorisierung / priorisation à ce jour:

- 1 dringend im Folgejahr zu bearbeiten / à traiter d'urgence l'année à venir
- 2 bearbeiten, wenn noch Kapazitäten bestehen / à traiter s'il reste des capacités disponibles
- 3 als weniger wichtig betrachtet / considéré comme moins important

Abkürzungen / Abréviations:

- WS **M**atières actives
- CP **C**rop Grouping
- PS **P**flanzenschutzmittelverordnung / **O**rdonnance sur les produits phytosanitaires (OPP)

Status AGS

- U** unmöglich, kein ACW-Projekt machbar / impossible, pas de projets-ACW réalisable
- f** fertig, abgeschlossen / fini, terminé
- L** bereits laufend / déjà en cours
- leer** z.Z. keine Aktivität / actuel pas des activités

Bereich / Domaine

- I** = Insektizid, **A** = Akarizid, **F** = Fungizid, **H** = Herbizid, **D** = Diverses, **L** = Lebende Organismen
- I** = insecticide, **A** = acaricide, **F** = fongicide, **H** = herbicide, **D** = Divers, **L** = Organisme vivant

Marquage (sera fait à la séance du 9./10.11.2021)

- Projet retiré
- Projet est résolu
- Projet est reporté

Aktuelle Sortier-Reihenfolge:
⇒ nach Alphabet des betroffenen Gemüses, nach Bereich (A/D/F/H/L), dann nach Jahr
Actuel ordre de tri:
selon l'alphabet de légumes (en allemand), la domaine (A/D/F/H/L) puis par année

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spezifikation de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
1	21-16	bisher		1.0	VSGP, BLW	Légumes en général	Tomato Brown Rugose Fruit Virus ToBRFV (Jordanvirus), lutte contre le virus : autorisation d'un désinfectant en renfort du MennoFlorades	D	Le virus du ToBRFV inquiète la profession. Au vu de la situation européenne, des mesures et outils de protection doivent être à disposition des producteurs suisses. La désinfection du matériel de culture est un point crucial dans la stratégie de lutte contre ce pathogène. Dans ce contexte un désinfectant propose un spectre d'action satisfaisant.	monopersulfate , acide sulfamique	Virkon S (Antec Int. GB resp. Arovet, Dietikon)	FRL nov. 2021: Regrouper avec le n° 22 - 27. L'utilisation de Virkon H est recommandée. Virkon S est autorisé. Ajouter Xeral à l'évaluation, mais évaluer également les autres substances actives possibles. Des essais d'efficacité seraient un projet d'extension. AGS Conthey travaille actuellement sur ce sujet. A l'étranger, diverses informations sur les différents désinfectants ont été élaborées. Rassembler les résultats de l'AGS Conthey et des services spécialisés. Il faut des ressources et des finances. Au sein de l'UMS, il y a la CI Tomates qui pourrait apporter ici son aide. Une demande sera faite à ce sujet. Le problème sera débattu dans un exposé lors de la conférence nationale de production sous abris. Les essais doivent être effectués en serre de quarantaine. VSGP nov. 2021 : Xeral n'est pas adapté à la désinfection des surfaces selon les indications du fabricant. Il s'agit ici plutôt du produit Xeron, qui est toutefois déjà autorisé dans les serres. AGS sep. 2021: Voir 22-27 FRL 2020: Homologué comme désinfectant commercial pour la lutte contre les maladies animales officiellement ordonnées (OSAV). Viser l'approbation pour la désinfection des appareils / serres c'est-à-dire tous les matériaux inertes ? Prise de contact avec l'entreprise (UMS). Menno Florades est utilisé en Suisse. Son effet sur le ToBRFV n'est pas connu. AGS sep. 2020: La désinfection des serres est également traitée dans le projet d'extension 21-03.
2	20-27	bisher	L	1.2	VSGP	Légumes en général	Extension de l'homologation de Dagonis (fluxapyroxade + difenoconazole) aux légumineuses, aux oignons et au poireau	F	L'extension de l'homologation a abouti en Allemagne et serait aussi utile en Suisse.	Fluxapyroxad + Difenoconazol	Dagonis (BASF)	FRL nov. 2021: Maintenir. Des demandes ont été déposées. Comme pour diverses autres demandes d'autorisation, il manque la transparence quant à l'état d'avancement du processus d'autorisation. L'UMS et ses représentants politiques sont en train d'activer les services impliqués dans le processus d'autorisation afin que les demandes soient traitées rapidement. BASF 2021: Dagonis dans diverses cultures maraichères. Malheureusement, aucun progrès depuis 2020. Toutes les demandes sont toujours en attente. AGS sep. 2021: L'UMS doit clarifier si l'entreprise a déposé des demandes d'extension et si elles progressent. FRL 2020: Demande usage mineur déposée. Attendre l'homologation. AGS sep. 2020: L'entreprise est d'accord de demander, par analogie à l'Allemagne, les mêmes indications pour la Suisse. FRL nov. 2019: La firme a d'abord besoin d'une autorisation européenne pour Dagonis dans d'autres cultures. Puis elle procédera aux extensions également en Suisse. La firme se renseigne sur les cultures pour lesquelles une autorisation est souhaitée. La firme demande au secteur de l'aider. AGS sep. 2019: Dagonis est d'ores et déjà autorisé sur les premières espèces de légumes en Suisse. Il faut motiver la firme suisse à déposer des demandes d'extension pour des cultures légumières supplémentaires. Des demandes d'usage secondaire sur des cultures mineures peuvent être déposées selon le modèle d'autorisations existantes à l'étranger.
3	22-02	neu		1.6	Agroscope, regionale Fachstellen	Légumes en général	Lutte contre diverses infections fongiques par la technique de la nébulisation	F	Les infections fongiques, dont le mildiou, causent d'énormes dommages dans la culture maraichère. Les facteurs de pression fongique jouent un rôle important. La technique d'application est, entre autres, déterminante pour le succès de la lutte contre. L'efficacité d'un dispositif spécial de nébulisation doit être évaluée dans des conditions pratiques en plein champ et dans des serres. L'utilisation de fongicides conventionnels est à comparer avec Anolyte.	hypochlorige Säure hergestellt in einer Elektrolyse mit Membranzellentechnologie aus Wasser, Kochsalm und Strom	Anolyte (R)	FRL nov. 2021: L'effet de l'application par nébulisation à froid peut être vérifié par des essais de stratégie. L'effet de la nébulisation à froid a cependant déjà été étudié en détail par AGS et des informations à ce sujet ont été publiées. Pour un traitement détaillé, le problème doit être précisé. AGS sep. 2021: Les agents de ce type peuvent être pris en considération dans les essais de stratégies fongicides pour des combinaisons culture-pathogène spécifiques.
4	22-04	neu	L	1.0	Agroscope gemeinsam mit regionalen Partnern VSGP - organisatorische Aufgaben	Légumes en général	Retrait du mancozèbe pour les oignons et les épinards	F	Le mancozèbe perd son homologation en 2022. Il y a des lacunes, notamment en ce qui concerne les oignons et les épinards. Y a-t-il une possibilité que la substance active supplémentaire dans les préparations combinées avec le mancozèbe comme substance active unique dans les cultures soit approuvée ? P.ex. diméthomorphe, métalaxyl, etc. Cela peut-il déjà être fait dans le cadre d'une homologation d'urgence pour 2022 ?	Bsp. Metalaxyl in Spinat zulassen.		FRL nov. 2021: L'UMS a déposé des demandes d'homologation d'urgence à ce sujet et y travaille avec la vigueur nécessaire. L'OFAG doit enfin devenir actif en la matière. L'UMS doit chercher d'urgence le dialogue avec l'OFAG pour trouver des solutions. AGS a effectué un travail préparatoire en la matière et des stratégies ont été élaborées. Il est toutefois nécessaire que les homologations d'urgence soient accordées pour que les stratégies puissent être appliquées et les solutions aux problèmes aboutissent. UMS oct. 2021: Le diméthomorphe est autorisé dans l'UE jusqu'au 31.07.2022. Pour le traitement des semences d'épinards et d'oignons : Apron XL ? AGS sep. 2021: Des essais en plein champ visant à développer des stratégies de remplacement pour les oignons et les salades sont actuellement menés dans différentes régions par AGS. En collaboration avec l'USM, il a également été déterminé pour quels fongicides de substitution des homologations d'urgence doivent être demandées à l'OFAG pour 2022. L'USM fait le lien entre les entreprises et l'OFAG.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
5	20-16	bisher		1.4		Légumes en général	Dicotylédones adventices dans les jeunes pousses d'épinard (Chenopodiaceae, Chenopodiaceae)	H	Il n'existe aucune autorisation d'herbicide contre les dicotylédones adventices dans les jeunes pousses d'épinard. Pourquoi ne pouvons-nous pas bénéficier des autorisations pour les épinards ? Ajout: dès que l'OFAG aura actualisé la situation en matière d'autorisation pour les cultures de jeunes feuilles, il sera précisé quelles cultures de jeunes feuilles présentent des lacunes supplémentaires.			FRL nov. 2021: En Allemagne, il existe des autorisations "cachées" à cet effet. Les cultures Baby Leaf sont généralement compliquées à traiter. Les entreprises pourraient déposer de nouvelles demandes d'autorisation dans le cadre d'une procédure "usage mineur" pour Baby Leafs. Les délais d'attente pour la culture mère doivent toutefois être connus. Certaines substances actives possibles sont encore en cours d'examen ciblé. Le cas échéant, passer par des homologations d'urgence et des demandes C. AGS sep. 2021: Herbicides souhaités : Baby Leaf (Chenopodiaceae): Phenmedipham, Lenacil et Metamitron Baby Leaf (Brassicaceae): en complément Metazachlor Baby Leaf (Asteraceae): Propyzamid Une procédure "à usage mineur" ne peut pas être engagée. L'USM devrait clarifier avec les entreprises ce qui est possible. FRL 2020: Etablissement d'un GT: AGS va contacter des producteurs. AGS souhaite connaître les lacunes existantes en production. Les producteurs peuvent s'adresser directement à AGS. Appel à ce sujet via les offices de la culture maraîchère. Eventuellement coordination par l'UMS. AGS sep. 2020: La problématique « protection des plantes sur Baby leaf » doit être passée au crible pour saisir les besoins une fois que la banque de données PPH de l'OFAG est enfin mise à jour. Est-ce maintenant le cas ? Probablement il ne sera inévitable de mettre en place des propres études de résidus pour cette culture en vue de l'obtention de nouvelles homologations. Il y a également des questions ouvertes pour le Babyleaf (épinard) en ce qui concerne les herbicides du sol en termes de résidus. AGS: Formation d'un groupe de travail proche de la production. Réalisation d'une enquête des besoins. FRL nov. 2019: La culture dans le viseur en l'occurrence sont les jeunes pousses d'épinard. AGS demande à savoir s'il existe un aperçu à l'OFAG. Presque tout est fait sauf pour six ou sept cultures qui n'ont pas encore été élaborées complètement. Les travaux de l'OFAG sont presque terminés. Quel sera l'état d'avancement pour les épinards après le traitement ? Les firmes pourront éventuellement déposer une requête d'extension quand tout sera clair. AGS suit ce dossier avec attention. AGS sept. 2019: La situation en matière d'autorisation des cultures de jeunes pousses est en mutation dans son ensemble. Les firmes peuvent demander des autorisations pour des cultures subordonnées de jeunes pousses sur la base des autorisations octroyées pour les cultures principales, pour autant que les délais d'attente définis pour les cultures principales (de référence) le permettent.
6	22-10	bisher	L	1.0	VSGP	Légumes en général	Désherbage du souchet (en particulier les renouées et le souchet comestible)	H	Il n'existe toujours pas de moyen de lutte à 100 % contre le souchet comestible. En Allemagne, le Spectrum (diméthénamide-P) est autorisé pour diverses cultures maraîchères contre le souchet comestible. Y a-t-il une possibilité que l'homologation de Spectrum soit également étendue pour la Suisse ? Cela serait particulièrement important pour le céleri. Est-il possible d'obtenir une homologation pour la culture maraîchère similaire à celle de l'Allemagne ? La lutte contre le souchet (Cyperus esculentus) revêt la plus haute importance. Les travaux des chercheurs de Agroscope ACW ont démontré tout l'intérêt de la substance active S-metolachlore et elle est sélective des choux. Extension d'homologation du désherbant DUAL GOLD sur les choux plantés. De plus fréquents défauts d'efficacité contre les adventices en post-levée sont apparus ces dernières années en culture de chou. Une conséquence a été, notamment, la prolifération des espèces de renouée. Nous recherchons des matières actives qui aient une meilleure efficacité en post-levée, surtout contre les renouées.	S-Metalochlor Dimethenamid-P	Dual Gold (Syngenta) Spectrum (BASF)	FRL nov. 2021: Maintenir. Divers travaux de recherche et publications sur le souchet comestible ont été réalisés par AGS. Voir aussi le commentaire de BASF ci-dessous. L'UMS doit cependant continuer à faire pression sur l'OFAG. Si des substances actives appropriées pouvaient être utilisées dans les cultures, le problème pourrait être endigué. Le problème doit être abordé avec une stratégie globale. BASF 2021: Spectre dans diverses cultures maraîchères. Malheureusement, aucun progrès depuis 2020. Toutes les demandes sont toujours en attente. L'examen ciblé de la substance active diméthénamide-P est actuellement en cours. Aucune approbation des usages mineurs n'est attendue avant la fin de l'examen ciblé. AGS sep. 2021: Où en est la demande d'homologation ? USM, clarifier avec l'entreprise. FRL 2020: Attendre l'autorisation de Spectrum. BASF 2020: Une demande d'utilisation mineure de Spectrum a été soumise en novembre 2018 pour 17 indications, dont choux pommés, choux fourragers et chou de Bruxelles. La demande est toujours en cours de traitement. Syngenta 2020: Aucune activité de Syngenta. AGS sep. 2020: La demande d'autorisation a été déposée. Quel est l'avancement de ce processus ? FRL nov. 2019: Demande pour Spectrum déposée. AGS sep. 2019: Selon information par la firme, la demande aurait été déposée à l'OFAG. FRL nov. 2018: La firme de protection phytosanitaire y travaille. Possibilité de déposer une requête d'usage mineur. La technique culturale concernant le souchet comestible est à évaluer exploitation par exploitation. AGS sep. 2018: Il est prévu de déposer une requête d'usage mineur pour un herbicide résiduaire contenant du diméthénamide-P à appliquer en postlevée sur choux pommés, choux de Bruxelles et choux à feuilles en prenant exemple sur la situation quant aux autorisations en Allemagne. Pour le chou-fleur qui n'est pas une culture mineure, il faut demander une extension de l'autorisation. FRL nov. 2017: Viser une procédure d'usage mineur pour certaines espèces de chou. Cela ne marche pas pour le chou-fleur. L'UMS contactera encore une fois les firmes de PPh. AGS sep. 2017: Dans les essais de stratégie sur chou, deux herbicides racinaires exerçant le même type d'action appliqués en post-levée ont montré une bonne efficacité herbicide complémentaire. Ils sont pour certains déjà homologués à l'étranger. Des demandes d'utilisation sur les choux pommés et les choux de Bruxelles sont possibles en revendiquant une « usage mineur ». Des consultations des firmes compétentes ont déjà eu lieu en vue des demandes d'autorisation des matières actives mentionnées dans des cultures maraîchères choisies. Dans la plupart des cas, il est possible de revendiquer un « usage mineur ». Commentaires 2015-2016 supprimés.
7	19-02	bisher		1.6		Légumes en général	Bette à côte : teigne de la betterave	I	La teigne de la betterave attaque désormais plus fortement la betterave sucrière. On le rencontre aussi sur la bette à côte. Quelques exploitations ont signalé des pertes totales de certaines séries en 2017. Il manque des produits contre la teigne de la betterave	Lambda Cyhalothrin	Karate Zeon (Syngenta) NeemAzal (Andermatt Biocontrol Suisse)	FRL nov. 2021: Audienz est homologué. Avec une seule substance active, il existe un risque de développement rapide de résistances. L'homologation d'une deuxième substance active devrait être initiée. Omya 2021: Audienz nouvellement homologué dans la côte de bette contre les chenilles défoliatrices, les mouches mineuses et la mouche de la betterave, et en plein champ contre les thrips. AGS sep. 2021: Où en est la demande ? FRL 2020: Attendre la décision d'autorisation. Omya 2020: Nouvelle demande d'autorisation de type C pour côte de bette contre divers parasites. VSGP oct. 2020: Gazelle : pas de nouvelles concernant la demande de 2017. Acétamipride dans la RC. AGS sep. 2020: Quel est l'état de la demande d'autorisation déposée ? FRL nov. 2019: Une fois que la firme déposera la requête, ce point sera soldé. La firme détient une autorisation sur blette en général pour Karate. Le nombre d'applications possibles est insuffisant. NeemAzal agit sur la mouche de la betterave et éventuellement aussi sur la teigne de la betterave. Valable aussi pour Audienz. La firme tente des essais. Gazelle pourrait constituer une autre possibilité. Gazelle agit de plus aussi contre les punaises. Les firmes restent actives dans ce dossier.. UMS oct. 2019: Une entreprise propose le lambda-cyhalothrine. AGS sep. 2019: AGS a monitoré la prévalence de ce ravageur. Quelques pyréthroïdes sont homologués contre ce ravageur sur betterave fourragère et betterave sucrière. => Extension d'homologation ? Des vérifications générales sur l'efficacité des mesures chimiques seraient nécessaires. Demander aux firmes. FRL nov. 2018: Des dépôts d'autorisation de requête semblent possibles si besoin est. Un monitoring est en cours. L'UMS s'approchera de la firme de protection phytosanitaire. Agroscope serait prêt à examiner des substances actives. AGS sep. 2018: Quelques insecticides appartenant au groupe des pyréthrinoides déjà utilisés sur bette à côte contre d'autres ravageurs sont autorisés sur betterave sucrière contre la teigne de la betterave. Il devrait par conséquent être possible d'étendre à la bette à côte l'autorisation contre la teigne de la betterave en consentant un effort minimal.
8	21-15	bisher	L	1.1		Légumes en général	Vers fil de fer Homologation de l'Attracap® pour lutter contre le Taupin vers fil de fer	I	Ephosin (chlorpyrifos) ne sera plus disponible à partir de 2021. Comment peut-on lutter à l'avenir contre les vers fil de fer? Téfluthrine? Le Taupin vers fil de fer cause des dégâts croissants et importants en cultures sous abris. Les dégâts occasionnés mènent au dépérissement de la plante (perte du système racinaire). Le produit Attracap® montre de bons résultats en culture de plein champ tout en respectant la flore et la faune du sol. En 2020, son emploi a été autorisé pour la culture de pomme de terre. Une homologation prochaine pour un usage général en culture de légumes est demandée.	Metharizium brunneum	Attracap (Omya)	FRL nov. 2021: Voir n° 22-29. La demande pour les pommes de terre est déposée. Si l'entreprise obtient l'homologation pour les pommes de terre, des demandes seront déposées pour d'autres cultures. AGS sep. 2021: cf. 22-29, ces dernières années, divers essais ont été réalisés sur des pommes de terre et des salades qui démontrent un effet partiel de cette préparation d'organismes. AGS clarifie dans le cadre d'un essai de longue durée, dans quelle mesure l'utilisation de ce produit peut être encore optimisée dans l'assolement. La question se pose de savoir pour quelles cultures l'entreprise a déjà déposé des demandes d'homologation et où elles en sont. FRL 2020: Attendre les résultats AGS. Maintenir. Priorité des entreprises est aux pommes de terre (homologations en cas de situation d'urgence). Défi relativement élevé (donnés sur l'effet provenant des essais sont difficiles à explorer à cause du comportement du vers fil de fer, sur le terrain pas comme au laboratoire, etc.). L'OTM dispose de résultat d'essais à ce sujet et est prêt à publier ces résultats via FRL. AGS sep. 2020: L'effet est limité dans les cultures de courte durée lors d'une application à court terme. AGS a mis en place un essai à long terme. Des résultats suivront. FRL nov. 2019: OTM a réalisé des essais avec d'autres substances actives contre le ver fil de fer et présenté ses résultats. Téfluthrine : La production voit-elle un besoin en la matière ? AGR ne travaille pas sur la pomme de terre. Retour de la production : Il ne faut pas travailler sur ce sujet. Un essai avec un champignon contre le ver fil de fer a été mené en Autriche. Verryfer ?? Technique de l'appât avec la même substance active. La firme demande une autorisation pour 2021/2022. Continuer de travailler sur ce sujet. AGS sep. 2019: En Suisse romande (OTM), des essais avec Beauveria bassiana ont été menés sur plusieurs espèces de légumes en échange avec AGS. Des essais similaires sur patate douce sont en cours en ce moment chez AGS. Les essais sur pomme de terre seraient à coordonner par la filière de la pomme de terre, car ce n'est pas un légume.
9	22-18	neu	L	1.1	Agroscope gemeinsam mit regionalen Partnern	Légumes en général	Thrips - problèmes dans différents types de légumes	I	Les stratégies de remplacement n'ont pas encore apporté le succès souhaité			FRL nov. 2021: D'autres essais sont en cours chez AGS pour 2022 avec différentes substances actives et à l'Inforama Seeland, le comportement variétal de quelques variétés de choux blancs contre les thrips est examiné. AGS sep. 2021: Sur la base des études de résidus réalisées par Agroscope, pour lesquelles les analyses chimiques ont été financées par l'USM, Audienz a été récemment homologué contre les thrips dans les salades (Asteraceae). Un premier essai d'efficacité contre les thrips sur le chou pommé pouvait être réalisé dans le Seeland. À partir de 2022, d'autres essais stratégiques seront nécessaires.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
10	22-36	neu	U	1.2	VSGP, BLW	Légumes en général	Homologation de la cyantranilprole contre la mouche mineuse de l'endive (Napomyza cichorii)	I	La mouche mineuse de l'endive présente un véritable problème en culture d'endive, avec jusqu'à 3 générations par an, en fonction des conditions climatiques. Cette mouche occasionne de réels dégâts et des pertes économiques notables en production d'endives. Actuellement, seule la lambda-cyhalothrine est homologuée en matière de lutte contre les mouches mineuses sur la chicorée witloof (endive). La cyantranilprole, homologuée dans d'autres pays voisins, a fait ses preuves notamment en France depuis 2 ans. Cette matière active possède également une homologation sur d'autres cultures légumières (carottes, céleris branches, haricots, ...). Pour prévenir les résistances de ce ravageur et ainsi éviter l'utilisation d'une seule et même matière active, nous demandons l'homologation de la cyantranilprole (ex : Benevia®) contre la mouche mineuse de l'endive.	cyantranilprole		FRL nov. 2021: Des recherches ont révélé qu'il n'est pas réaliste d'homologuer la substance active cyantranilprole en Suisse. L'UMS devrait à nouveau entrer en contact avec l'OFAG à ce sujet. L'alternative d'une entreprise pourrait être examinée. Effacer de cette liste et éventuellement réinsérer en 2022 si cela n'aboutit pas. AGS sep. 2021: Selon l'avis des experts spécialisés pour l'évaluation des aspects écotoxicologiques dans le processus d'homologation, cette substance active ne remplit pas les exigences agroécologiques en Suisse. L'UMS devrait recontacter l'OFAG à ce sujet.
11	22-29	neu	L	1.1	Agroscope + regionale Fachstellen	Légumes en général	Homologation de l'Attracap® pour lutter contre le Taupin vers fil de fer	L	Le ver fil de fer cause des dégâts de plus en plus importants dans les cultures sous abri. Les dommages causés entraînent la mort des plantes (perte du système racinaire). Le produit Attracap® (Metarhizium brunneum) présente de bons résultats en culture de plein champ tout en respectant la flore et la faune du sol.	Metarhizium brunneum	Attracap (Omya)	FRL nov. 2021 : Regrouper avec le n° 21 - 15. Omya 2021: La demande pour l'utilisation de l'Attracap dans les pommes de terre est en cours d'évaluation. Les extensions d'indication ne seront planifiées que lorsque l'utilisation sur les pommes de terre aura été homologuée. AGS sep. 2021: Ces dernières années, divers essais ont été réalisés sur des pommes de terre et des salades qui démontrent un effet partiel de cette préparation d'organismes. AGS clarifie dans le cadre d'un essai de longue durée, dans quelle mesure l'utilisation de ce produit peut être encore optimisée dans l'assolement. La question se pose de savoir pour quelles cultures l'entreprise a déjà déposé des demandes d'homologation et où elles en sont.
12	22-37	neu	U	1.5	VSGP, BLW	Légumes en général	Procédure facilitée d'homologation des substances alternatives.	L, D	Les substances alternatives doivent disposer d'une procédure d'homologation simplifiée et harmonisée avec l'UE, pour palier aux nombreux retraits de PPh auxquels la production maraîchère suisse est confrontée. Exemple : Capsanem, Isonet T, Attracap Ces substances ne laissent aucun résidu ! Pourquoi dispose-t-on en Suisse de la confusion sexuelle homologuée en arboriculture biologique, alors que nous devons lutter pour l'homologation de la confusion sexuelle en culture de tomates (ISONET T) ?			FRL nov. 2021: Sujet politique. Pas un sujet de recherche. L'UMS en tient compte. Effacer de cette liste. AGS sep. 2021: Il ne s'agit pas d'une question de recherche. Concerné le processus d'homologation des produits phytosanitaires.
13	22-08	bisher	L	1.1	Agroscope, Konservenindustrie	Légumes en général Épinard, Oignons, Échalotes, Poireau, Racines d'endive, Chicorée witloof, Haricots non écosés, Pois	Désinfection des semences	I	Il manque un produit de désinfection des semences efficace pour l'épinard. La téfluthrine serait-elle une alternative ? Homologuer la téfluthrine comme désinfectant des semences contre la mouche des semis. Suite au retrait de désinfectants des semences (p. ex. imidacloprid (Gaucho)) il faut trouver des nouveaux produits. Chlorpyrifos étant un désinfectant des semences effectif à été homologué en CH. Malheureusement cette substance active est plutôt sur la liste noire en UE. Extension de l'homologation d'un produit approprié pour oignons (tous), échalotes, poireau, racine de chicorée, chicorée witloof. L'entreprise à déjà déposé le dossier correspondant mais la réponse de l'OFAG est en suspens, même après plusieurs mois. Pour la mouche des semis il faut également continuer à chercher des nouvelles substances actives. Des essais avec des nouveaux traitements des semences insecticides sont en cours pour haricots. Ces essais resp. les homologations futurs devraient être élargis en même temps pour pois. Il faut trouver une solution alternative biologique. Inclure le FiBL. Andermatt Biocontrol pourrait nous être très utile. Samuel Stüssi, chef du secteur de la culture des légumes, pourrait nous appuyer dans le choix des produits pour commencer des essais.	Tefluthrin	Force 20 CS (Syngenta)	FRL nov. 2021: Demande d'homologation a été déposée. Les pyréthroïdes ont actuellement des difficultés en Suisse. Une procédure est en cours. Pour l'instant, il ne sert à rien d'aller plus loin. Une fois que la procédure sera résolue, il sera éventuellement possible de s'y atteler à nouveau. AGS sep. 2021: La demande d'homologation de la téfluthrine ne progresse pas. AGS a mené en 2021 des essais d'efficacité avec des substances alternatives sur des haricots, en commun avec l'industrie des conserves. En raison d'un manque de pression d'envahissement de la mouche des semis des haricots, aucun résultat n'a pu être obtenu. FRL 2020: Processus en cours, attendre et maintenir. Alternatives sont examinées. AGS sep. 2020: Des traitements des semences au téfluthrine ont été demandés pour haricots, pois et chicorée witloof. La procédure d'autorisation est en cours. FRL nov. 2019: Les requêtes ont été déposées pour les haricots et les pois. Les oignons, les endives et la mâche sont d'autres cultures où des remplacements sont nécessaires. Aucune autre culture n'est dans le viseur pour le moment. Un certain nombre de données de résidus a été élaborées par AGS. Encore une année de collecte de données. Il faut encore plus de soutien de la filière pour montrer l'importance de trouver une solution vis-à-vis de l'OFAG. Il est indispensable que le secteur maraîcher soutienne les entreprises PS auprès de l'OFAG. Intégrer dans la liste des points ouverts. D'autres cultures devraient être envisagées à ce sujet. La production se verra certainement confrontée à d'autres problèmes encore. A l'étranger cela est souvent réglé par une autorisation spéciale. L'UMS se renseigne auprès de l'OFAG comment cela est à gérer à l'avenir. UMS oct. 2019: Selon l'entreprise l'OFAG demande des suppléments à la demande concernant les haricots. AGS sep. 2019: Le téfluthrine comme produit de remplacement du chlorpyrifos a été essayé avec succès en 2018 et 2019 sur haricot et pois. La firme est prête à promouvoir une demande d'autorisation pour ce produit d'enrobage. Dans de nombreuses autres cultures, le vide laissé par l'abandon des néonicotinoïdes est difficile à combler. Il faut rechercher des solutions à l'échelon international main dans la main avec l'industrie. Des études d'efficacité et des résidus sont menés par Extension Légumes main dans la main avec SCFA. Une demande concernant les haricots est déjà pendante. Une demande correspondante devrait également être possible sur pois sur la base des essais menés cette année. FRL nov. 2018: À entreprendre à l'échelon international. Agroscope serait prêt à collaborer à ce sujet dans un réseau. La situation avec les insecticides deviendra de plus en plus problématique. Continuer d'observer l'évolution dans l'UE. AGS sep. 2018: Le retrait après la fin de 2018 des divers néonicotinoïdes utilisés pour enrober les semences destinées à la culture en plein champ créera des manques de produit supplémentaires. Il faut rechercher des substances actives de remplacement à l'échelon international. Agroscope siège avec l'OFAG dans l'Unité de coordination européenne pour les Usages mineurs de l'UE. Cette instance traite aussi les questions et besoins dans le domaine du traitement des semences. En ce qui concerne l'enrobage avec des substances (de base) dites alternatives, on manque en partie d'expérience quant à l'application et l'efficacité. Commentaires 2017 supprimés.
14	22-32	bisher	L	1.4	BLW	Aubergines	Homologation de l'hexythiazox (Nissostar) pour lutter contre l'acarien	A	L'acarien Tetranychus urticae est un ravageur important en cultures d'aubergines qui impacte fortement les plantes et leur production. Nous disposons actuellement d'acaricides touchant les stades mobiles mais aucun acaricide touchant les stades larvaires n'est homologué. Le produit Nissostar (Hexythiazox) est compatible avec les auxiliaires biologiques et montre une très bonne efficacité.	Hexythiazox	Nissostar (Stähler)	FRL nov. 2021: Demande d'homologation a été déposée. L'entreprise Stähler se renseigne auprès de l'OFAG à ce sujet. Stähler 2021: Depuis 11.2020, nous n'avons aucune nouvelle de l'OFAG concernant cette requête. Nous allons nous informer. Le dernier état de situation était que Greenpeace voulait consulter le dossier. AGS sep. 2021: Où en est le processus d'homologation ? FRL 2020: Demande d'autorisation déposée. Attendre la décision concernant l'objection par une NGO. VSGP oct. 2020: prêt à être approuvé, mais objection soulevée par les NGOs en juillet 2020. AGS sep. 2020: Nous n'avons rien entendu de la part de l'OFAG FRL nov. 2019: L'UMS a été informée par la firme que l'autorisation a été demandée. L'UMS réitérera sa demande. AGS sep. 2019: Où en est le processus d'autorisation ? FRL nov. 2018: Une requête de type C a été déposée. Maintenir jusqu'à réception de l'autorisation. VSGP oct. 2018: La firme va faire une demande C. AGS sep. 2018: A-t-on déjà demandé à la firme propriétaire du produit ? Où en est la demande d'autorisation ? FRL nov. 2017: L'UMS investigate sur cette demande. AGS sep. 2017: En ce moment, plusieurs acaricides dotés d'une bonne efficacité contre les larves sont homologués sur aubergine. Une demande d'autorisation en revendiquant un « usage mineur » pour le produit hexythiazox efficace contre les œufs et les jeunes larves peut être déposée.
15	22-07	neu		1.3	Saatgutindustrie	Haricots non écosés, cucurbitacées, courgettes	Remplacement de thiram - désinfection	F	Désinfection avec Maxim 480 FS (fludixinyl) dans l'UE, demande d'homologation en Suisse à viser, car le thiram disparaît. Avec l'abandon de thiram, il y a un vide au niveau de la désinfection des courgettes. Le fludioxonil serait-il une alternative ? Demander l'extension aux courgettes.	Fludixinyl Fludioxonil	Maxim 480 FS (Syngenta) z.B. Switch (Syngenta)	FRL nov. 2021: Il faut viser une autorisation comme celle accordée dans l'UE. Les épinards et les chicorées sont également traités de cette manière. Pour Maxim, il existe plusieurs demandes d'homologation. Elles sont encore en suspens en raison de diverses oppositions. AGS sep. 2021: Dans un premier temps, il convient d'en discuter avec les entreprises semencières, lesquelles connaissent bien la situation des autorisations à l'étranger.
16	21-08	bisher	L	1.1	BLW	Haricots non écosés, Haricots, pois, Haricots non écosés	Désherbage - Stratégie herbicide contre l'amarante	H	La qualité du désherbage de la culture de Haricot nain/non écosé n'est pas satisfaisante avec les dés herbants actuellement autorisés sur haricot vert/nain. Le problème concerne tout particulièrement la lutte contre l'amarante Amaranthus retroflexus qui n'est pas contrôlée et dont la croissance rapide et très vigoureuse compromet la récolte mécanique en cas de forte infestation. L'extension d'autorisation de la substance ethofumesate permettrait d'améliorer significativement le désherbage. Rappel du projet ID-Nr 18-09 Il faudra trouver un moyen de remplacer les herbicides contenant la substance active bentazone à cause de l'accélération des retraits de substances actives. UMS oct. 2019: Le titulaire de l'autorisation n'est pas atteignable	Ethofumesat	Schneider Agro AG oder Leu & Gygax	FRL nov. 2021: Aucune information de la part de l'entreprise. L'Union suisse des paysans a cette substance active sur leur radar. L'UMS se renseignera auprès de l'USP. AGS sep. 2021: L'homologation de l'éthofumesate ne semble pas encore avoir été accordée. FRL 2020: Bentazone (Bolero/Basagran) était en RC et est passé. Une nouvelle homologation à provisoirement été délivrée à l'entreprise. L'objection d'une NGO est en suspens. Clarification via Th. Imhof. Si OK, le problème serait réglé. AGS Sep. 2020: Est-ce que les entreprises contactées ont agis ? FRL nov. 2019 : Contact avec la société Schneider, L&G ; malheureusement impossibilité d'entrer en contact avec le détenteur de l'autorisation. La société Stähler est en contact avec le détenteur de l'autorisation. La substance active figure plutôt sur la liste noire. Le bentazone a obtenu une nouvelle autorisation pour sept ans dans l'UE. Des solutions de remplacement existent. Leu & Gygax vérifie ce qu'il est possible de faire. FRL Nov. 2018: Des données sont disponibles dans l'UE. Les haricots n'étant pas une culture mineure, il faut acquérir des données sur l'efficacité et les résidus. L'UMS verra cela encore une fois avec la firme de protection phytosanitaire. AGS Sep. 2018: Une demande a-t-elle déjà été faite à la firme, pour savoir si elle serait d'accord de déposer une requête d'extension d'autorisation ? Le haricot n'est pas une culture mineure. Aucune requête d'« usage mineur » n'est donc possible. FRL nov. 2017 : Il serait souhaitable de disposer d'un herbicide supplémentaire. Il n'y a pas urgence pour le moment. Des substances actives sont autorisées à l'étranger. L'UMS contactera la firme. AGS sept. 2017 : Il existe une autorisation analogue en Belgique. Les haricots ne sont pas une culture mineure. Dispose-t-on d'études sur les résidus ?

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
17	20-01	bisher	L	1.8	BLW	Haricots sans gousse	Fongicides pour combattre l'antracnose du haricot (Colletotrichum lindemuthianum)	F	Seul le mancozèbe est homologué contre l'antracnose du haricot sur les haricots sans gousse. Il existe donc un manque. D'autres substances actives sont homologuées sur les haricots avec gousse. Une homologation pour un usage secondaire (mineur) est-elle envisageable?	Thiophanat-methyl Azoxystrobin	Cercobin (Stähler) Amistar (Syngenta, Stähler, Omya)	FRL nov. 2021: Syngenta a déposé une demande d'homologation en 2020. Omya 2021: Omya ne dispose que d'une autorisation de vente. Seul le détenteur de l'homologation est en droit de déposer des demandes. UMS oct. 2021: Une homologation d'urgence a été soumise par l'UMS à l'OFAG. AGS sep. 2021: Où en est le processus d'homologation pour Amistar? FRL 2020: Cercobin disparaît. Demande pour Amistar en cours. Attendre Omya 2020: Amistar Omya n'a qu'un permis de vente, seuls les détenteurs de l'autorisation peuvent soumettre des demandes. Stähler 2020: matière active Thophanat-methyl n'est plus autorisé en UE et CH. Demande d'homologation retirée par le fabricant. VSGP oct. 2020: Cercobine : demande de type C non soumise, car substance active est incertain dans l'UE. Amistar : statut inconnu. AGS sep. 2020: AGS Sep. 2020: Des demandes concernant Cercobin et Amistar ont été adressées à des entreprises. Est-ce que des demandes d'autorisation en été déposées entre temps ? FRL nov. 2019: AGS voit quelle procédure d'usage mineur serait envisageable. AGS sep. 2019: Il s'agit d'une culture mineure => possibilité d'engager une procédure d'usage secondaire (mineur). Le thiophanate-méthyl est actuellement autorisé en Belgique. La question est de savoir si la firme suisse est d'accord de déposer une requête similaire en Suisse. D'autres clarifications suivront.
18	21-29	bisher	L	1.2	BLW	Chicorée witloof	Sclérotinose sur endive et de nombreuses autres cultures	F	La suppression de l'iprodione a privé la production d'un produit efficace contre la sclérotinose, notamment pour le traitement des racines à la mise en jauge et pendant le forçage ! Moon Privilege est d'ores et déjà autorisé dans d'autres pays de l'UE. Le produit identique LUNA est utilisé avec succès en Espagne ! Extension de l'homologation pour le traitement des résidus de récolte (homologué de cette façon en Allemagne), car c'est possible avec de petites doses et les sclérotoses sont plus faciles à atteindre, aussi traitement des racines d'endive lors de la récolte (homologué en Belgique). En production de chicorée witloof (endive), le retrait effectif et définitif de la substance active iprodione (application en traitement des racines avant forçage) entraîne une nouvelle lacune d'indication. Plusieurs produits pourraient la remplacer pour cet usage : L'extension d'emploi de SWITCH n'est pas souhaitée car il engendre systématiquement trop de résidus de ses 2 substances actives (cyprodinil, fludioxylnil). SIGNUM est déjà homologué contre les maladies du feuillage en pulvérisation au champ. Une extension d'emploi contre la sclérotinose, en traitement des racines avant forçage, paraît difficile vu que l'usage n'est pas autorisé en UE. MOON Privilege est le candidat le plus intéressant. Il est homologué pour cet usage en UE. Il est homologué en Suisse sur divers légumes dont : salades lactucaea, chicorée à pomme et à feuille,.... Nous demandons l'extension d'homologation sur chicorée witloof pour lutter contre la sclérotinose, en application préventive en traitement des racines avant forçage. La firme soutient cette demande.	Fluopyram	MOON Privilege (Bayer)	FRL nov. 2021 Homologation d'urgence déposée par l'UMS. Pas de réponse à ce jour. La demande d'homologation de l'entreprise est également en suspens. AGS sera contacté pour savoir ce qui est encore possible. La branche attend une réponse de l'OFAG. UMS oct. 2021: Demande en suspens auprès de l'OFAG pour une homologation d'urgence. AGS sep. 2021: La demande d'homologation pour Moon Privilege est toujours en cours. FRL 2020: Demande est à l'OFAG. Maintenir. Interpellation à l'UMS concernant l'intervention auprès de l'OFAG. (Contans n'est pas applicable en pratique car la récolte subit des problèmes graves). AGS sep. 2020: La procédure d'autorisation pour Moon Privilege est toujours en cours . FRL nov. 2019: Demande déposée par la firme pour Moon Privileg sur endive. Le succès avec Contans est variable dans la pratique. Bühler Andy revoit cela avec l'UMS. Se renseigner sur ce qu'il en est sur les salades. UMS oct. 2019: Selon l'entreprise une demande a été déposée. AGS sept. 2019: La firme a-t-elle déposé une demande ? FRL nov. 2018: Des autorisations d'usage mineur seraient envisageables. L'UMS contactera encore une fois la firme. Une autorisation a été délivrée pour Contans WG. VSGP oct. 2018: La firme a été contactée au sujet de Contans, mais pas pour Moon Privilege. Pas encore reçu de réponse. AGS sep. 2018: A-t-on contacté la firme concernant une requête d'usage mineur pour Contans ? Le fluopyram est de plus autorisé en Belgique pour le traitement des racines => il serait nécessaire de contacter la firme concernant une requête d'usage mineur . FRL nov. 2017 : Le traitement en post-récolte est autorisé. La firme déposerait une requête, car il en existe une en Belgique. « Usage mineur » (Contans). AGS sep. 2017 : Que faut-il traiter ? Les racines avant le forçage ou les racines qui ont poussé ? Quel type de produit : chimique, biologique, Antagonistes... ?
19	19-26	bisher	L	1.3	BLW	Chicorée witloof	Frontier contre le sénéçon jacobée et le galinsoga dans les cultures de chicorée. BOA comme herbicide contre les adventices à problème en culture de racines de chicorée	H	Les essais d'Agroscope ont révélé une bonne efficacité de Frontier contre le galinsoga et le sénéçon jacobée en prélevée comme en post-levée. Il serait bon de chercher à savoir si le produit est déjà homologué dans d'autres pays. L'arrêt de production de Kaskadora a fait disparaître un herbicide de plus qui était pourtant encore homologué ! Agroscope a obtenu de bons résultats dans plusieurs essais avec BOA et le produit serait d'ores et déjà homologué en culture de racines dans plusieurs pays.	Dimethenamid-P Pflanzliche Basis	Frontier X2 (Leu+Gygax AG) Spectrum (BASF) BOA	FRL nov. 2021: La procédure d'homologation de Spektrum est évoquée au n° 22 – 10. Voir notamment le commentaire de BASF. AGS sep. 2021: La demande d'homologation pour Spectrum progresse-t-elle ? FRL 2020: Attendre la décision à la demande. La hiérarchisation des cultures pour l'OFAG est abordé par l'entreprise. AGS sep. 2020: L'entreprise a déposé une demande d'autorisation pour Spectrum (minor use) FRL nov. 2019: La Belgique a obtenu l'homologation pour Spektrum. La firme voit ce qu'il est possible de faire. DuPont a également des possibilités, éventuellement avec Boa. UMS oct. 2019: Une demande d'autorisation n'est pas possible, car formulation différente et marché trop petit. AGS sep. 2019 : Où en est le processus d'autorisation pour cette demande ? La firme a-t-elle seulement déposé une demande ? FRL nov. 2018: L'UMS s'adressera encore une fois à la firme. «Usage mineur» possible pour Fronter. Possibilité d'homologuer Boa? AGS sep. 2018: Il serait nécessaire de relancer la firme. Il est possible de déposer une requête d'usage mineur. FRL nov. 2017 : L'UMS a sollicité la firme. En cours. AGS sep. 2017 : En 2016 et 2017, des essais de stratégie herbicide approfondis ont été menés. Les évaluations sont en cours; des entretiens avec les firmes de PPh sont menés.
20	21-30	bisher	L	1.4	VSGP, BLW	Chicorée witloof	mildiou des racines Phytophthora cryptogea Lutte contre le mildiou phytophthora cryptogea. Homologation d'un produit	F	En production de chicorée witloof (endive), le mildiou des racines Phytophthora cryptogea peut occasionner des pertes sérieuses de production de chicon. La substance diméthomorphe est homologuée pour cet usage en UE, et en Suisse sur divers légumes dont : salades lactucaea, mâche,.... Nous demandons l'extension d'homologation sur chicorée witloof, en application préventive en traitement des racines avant forçage, pour lutter contre le mildiou	Diméthomorphe	FORUM (BASF) ORVEGO (BASF)	FRL nov. 2021: Une demande de réenregistrement est en cours dans l'UE pour Orvego/Forum. Le réenregistrement est incertain dans l'UE. Observer. AGS sep. 2021: L'entreprise a-t-elle déposée une demande pour Orvego ? La demande pour Forum progresse-t-elle ? FRL 2020: Attendre la décision de l'UE. Maintenir. Demander utilisation mineure pour Orvego, voir ci-dessous. Entreprise phytosanitaire attend une lettre de l'UMS (filère) par rapport à l'importance du problème resp. où c'est qu'ils voient la priorité. Délai d'inscription pour demandes de type B est à la mi-janvier, demandes de type C à la mi-mars (2 mois) AGS sep. 2020: L'entreprise a été contacté concernant diméthomorphe pour chicorée witloof. Dès que la réévaluation par rapport à ce fongicide est terminée en UE, une demande d'autorisation sera déposée.
21	21-31	bisher		1.1	VSGP	Chicorée witloof	Lutte contre la mouche mineuse. Homologation d'un produit	I	En production de chicorée witloof (endive), la mouche mineuse (Napomyza cichorii) peut occasionner des pertes sérieuses de production de chicon. Le retrait définitif de la substance active chlorpyrifos réduit considérablement les moyens de protection puisque à présent seule la substance Lambda-cyhalothrine est autorisée pour cet usage. Un produit montre une efficacité contre mouche mineuse. Une extension d'emploi serait bienvenue.	emamectine benzoate	AFFIRM (Syngenta)	FRL nov. 2021: En raison de la situation d'autorisation dans l'UE, il n'est pas possible de l'introduire en CH. Effacer de cette liste. AGS sep. 2021: L'UMS devrait chercher à discuter avec l'entreprise au sujet d'Affirm. FRL 2020: Peu de perspectives à l'heure actuelle, éventuellement plus tard. Maintenir. Ev. acétamipride (Gazelle), en cours d'examen (Stähler). AGS sep. 2020: Existe-t-il déjà une homologation correspondante de quelque part dans les pays voisins ?
22	21-48	bisher	L	1.3	Agroscope, VSGP	Chou de Chine, chou blanc, chou rouge	Dégâts de thrips dans les choux	I	Aucune substance active appropriée est homologuée.		Audienz (Omya) Neem Azal (Andermatt Biocontrol Suisse)	FRL nov. 2022: Autorisation accordée pour Neem Azal. Pour Audienz, une évaluation est en cours de la part de l'entreprise. Attendre la réponse. Biocontrol 2021: L'homologation obtenue pour choux pommés, chou de Chine et choux frisés n. pommé (minor use) Omya 2021: En cours de vérification si une requête "d'usage mineur" (choux pommés) pour Audienz est possible. AGS sep. 2021: Un premier essai d'efficacité contre les thrips sur le chou pommé pouvait être réalisé dans le Seeland. D'autres essais stratégiques seront nécessaires à partir de 2022. Audienz est déjà homologué pour les choux contre d'autres espèces de ravageurs (demander l'extension de l'homologation). FRL 2020: Attendre la demande/approbation de Neem; maintenir. L'entreprise cherche des surfaces d'essais. Omya 2020: Aucune demande n'a été soumise à ce jour. Des surfaces d'essais sont recherchées ! demander entre autres le requérant. Biocontrol suisse 2020: Usage mineur contre les thrips dans les choux seront soumis.
23	21-09	bisher		1.2		Ombellifères	substance active contre les pucerons	I	Les pucerons agissent comme vecteurs de maladies. Il est difficile de lutter contre et en même temps le choix des substances actives est limité (principalement des pyrèthrinoides). Il faut éventuellement envisager des produits systémiques ou bien des homologations restreintes de néonicotinoïdes (en tant que désinfectant des semences) ou en tant que produit de réserve.			FRL nov. 2021: Maintenir, poursuivre le développement dans la production de semences. Pour les carottes, étant une culture à l'année, se faire délivrer une homologation d'urgence chaque année. AGS Sep. 2021: Y a-t-il de nouvelles tendances dans le commerce international des semences concernant les désinfections d'insecticides ? FRL 2020: Maintenir, poursuivre ce qui se passe au niveau de la sélection des semences. Problématique variable. AGS Sep. 2020: Les tendances de la désinfection des semences sont à observer au niveau international.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traté par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
24	22-11	bisher	L	1.1	VSGP, Agroscope	Ombellifères Panais Céleri Persil tubéreux Persil à grosses Persil Carottes Fenouil à bulbe (planté et semé)	Stratégie d'herbicide pour ombellifères	H	<p>Pour le céleri, nous manquons encore d'herbicides efficaces en post-levée. Le prosulfocarb (Boxer) est homologué dans l'UE pour le céleri. Une homologation similaire à celle de l'UE est-elle également possible pour la Suisse ?</p> <p>Manque d'herbicide pour les ombellifères. Nous avons besoin urgemment d'herbicides à efficacité foudroyante comme le linuron ou le maloran, le tenoran, le mesoramil.</p> <p>Métribuzine n'a qu'un effet partiel après la levée des mauvaises herbes dans les carottes (sous voile), car la voile atténue le rayonnement solaire. Il faut trouver des alternatives aux substances actives linuron et topper. La stratégie élaborée en remplacement du linuron n'est pas mal, mais ne suffit pas encore. Le moment idéal pour l'application de l'herbicide est difficile à estimer et dépend du stade de la culture, du stade des adventices et du risque de phytotoxicité par Sencor. Malgré la nouvelle stratégie il faut encore beaucoup de désherbage manuel.</p> <p>La lacune est le plus grave concernant le liseron, l'amaranthe et la morelle noire ainsi que les renouées dans fenouil . Les stratégies autorisées rendent la lutte contre la renouée persicaire dans fenouil difficile. AGS Travaux pour fenouil semé en cours. Devraient être élargis pour fenouil planté.</p> <p>Le panais et le persil à grosse racine ainsi que la carotte sont des cultures de longue durée. A l'heure actuelle la régulation des adventices n'est pas satisfaisante avec les herbicides homologués dans ces cultures. Dans persil et panais, l'utilisation d'herbicides provoque de la phytotoxicité. Eventuellement il faut des ajustements au niveau du dosage dans le cadre de la stratégie. L'extension de l'homologation de deux substances actives pour panais et persil à grosse racine pourrait améliorer la stratégie d'adventices. Une telle autorisation devrait être faisable pour ces cultures secondaires. Stomp tout seul n'est pas suffisant.</p>	<p>Prosulfocarb</p> <p>Metribuzin</p> <p>Pendimethalin, Flufenacet</p> <p>Clomazon</p> <p>Aclonifen für Wurzelpetersilie</p> <p>Fluazifop-P, Propaquizafop, Clethodim für Pastinak</p>	<p>Boxer (Syngenta, Bayer Prosulfocarb) für Karotte, Sellerie, Pastinak und Wurzelpetersilie</p> <p>Dancor (Stähler, Metribuzin)</p> <p>Sencor (Bayer, Metribuzin) für Fenchel zulassen</p> <p>Malibu (Leu+Gyga, BASF Pendimethalin, Flufenacet)</p> <p>CENTIUM 36CS (Stähler, Clomazon) für Pastinak und Wurzelpetersilie</p> <p>Bandur (Bayer, Aclonifen) für Wurzelpetersilie</p> <p>Sencor (Bayer, Metribuzin) für Fenchel zulassen</p>	<p>FRL nov. 2021: Stähler dépose une demande pour Natrel sur fenouil. Phytotox très faible. Syngenta a obtenu une autorisation pour Boxer. Les ONG ont toutefois fait recours contre cette décision. AGS a développé une stratégie pour le céleri. Elle sera à nouveau examinée. Spectrum est, comme pour le n° 22 - 10, en phase de réexamen ciblé. Successeur serait éventuellement une possibilité. Le fond UMS pourrait traiter cela. Il faut tenir compte des différences entre les cultures semées et les cultures repiquées.</p> <p>Stähler 2021: Nous présenterons Natrel pour le fenouil le 15.01.2022.</p> <p>UMS oct. 2021: Priorisation/spécification de ce point est nécessaire ?</p> <p>AGS sep. 2021: Agroscope a encore une fois réalisé des essais étendus sur le céleri pour développer et tester des stratégies herbicides. Il s'agit maintenant de faire progresser les demandes d'homologation déposées.</p> <p>FRL 2020: AGS a fait des essais intenses. Les compléments demandés pour Boxer dans céleri branche sont trop exigeants / Natrel (fenouil) sera poursuivi / Il n'est pas réaliste de poursuivre Malibu / Spectrum (céleri) serait à examiner (Résultats d'essais de substitution avec AGS). Persil : de nombreuses substances testées. Également peut de perspectives d'avenir avec ces substances actives. Entreprise Bayer aurait une substance active qui pourrait être examiné davantage. Chercher le contact.</p> <p>Syngenta 2020: Une demande pour Boxer a été soumise en 2017. Les demandes supplémentaires sont très difficiles à satisfaire.</p> <p>VSGP oct. 2020: Dancor : demande retirée en raison de revendications supplémentaires qui n'ont pas pu être fournies.</p> <p>AGS sep. 2020: Dans le cadre du projet extension « stratégie phytosanitaires » des nouvelles connaissances ont pu être recueillies. Certains demandes d'autorisation sont encore en cours.</p> <p>FRL nov. 2019: Dancor et d'autres produits seraient à essayer. L'UMS voit cela avec la société Stähler. L'autorisation est en cours pour Dancor. L'UMS clarifie avec la firme ce qu'elle peut déposer.</p> <p>Boxer a été déposé ; des exigences supplémentaires difficiles sont sur la table. La firme ne souhaite pas faire autoriser Malibu. C'est pourquoi la firme partenaire n'entreprind rien non plus. Qu'est-ce qu'il manquerait éventuellement encore ? L'UMS clarifie avec la firme ce qu'elle en dit. S'occuper en même temps des salades, du céleri, des endives et des herbes potagères. Travaux AGS pour fenouil semé ont démarrés. Devrait désormais être étendu pour le fenouil planté. Ceci est encore à explorer. A transférer dans la liste des points ouverts.</p> <p>AGS sep. 2019: La firme a-t-elle entre temps déposé une demande pour l'herbicide combiné dont il est question ? En cours de traitement dans le cadre de projet d'Extension pour développer des stratégies herbicides.</p> <p>UMS oct. 2019: Selon l'entreprise la demande pour carottes, poireau, céleri-pomme, céleri-branche et panais a été déposée. Par contre ils manquent des données. Reste en suspens.</p> <p>FRL nov. 2018: Caduo ou sa substance active n'étant autorisés sur aucune culture (maraîchère et grandes cultures), il est de façon générale impossible de demander une autorisation. Il serait nécessaire de tirer au clair pourquoi Caduo ne peut pas être autorisé (toxicité, où). Essayer de lancer une procédure d'autorisation sur une culture (maraîchère ou grande culture) pour pouvoir essayer la substance active sur d'autres cultures une fois qu'elle sera autorisée en Suisse et faire avancer les procédures d'autorisation.</p> <p>AGS sep. 2018: Les expériences faites avec les herbicides nouvellement autorisés montre qu'il faut affiner les stratégies herbicides en fonction du site. Des résultats ont été</p>
25	14-05	bisher	f	1.4		Fenouil	Lutte contre les thrips insuffisante	I	<p>Retrait de la substance active thioyclamhydrogenoxalate : le pyrèthre demeure la seule substance active disponible, d'où risque de développement de résistances. Des problèmes de qualité se posent régulièrement en été à cause des thrips. La marchandise est refusée en raison de lésions punctiformes en bordure des feuilles au niveau du bulbe. Le produit n'est pas commercialisable. Il y a des difficultés d'efficacité en raison des températures qui compliquent l'utilisation appropriée du pyrèthre.</p> <p>Les produits phytosanitaires (principalement à base de pyrèthrinoides) n'ont pas une efficacité suffisante contre les thrips par températures élevées.</p> <p>Autoriser le spinosad. Optimiser la lutte contre les thrips en cultures de fenouil.</p>	<p>Spinosad</p>	<p>Audienz (Omya)</p>	<p>FRL nov. 2021: Autorisation disponible. Peut être effacé de cette liste.</p> <p>AGS sep. 2021: Audienz a été nouvellement homologué contre les thrips sur le fenouil. En outre, l'entreprise a présenté une demande d'homologation pour Movento SC.</p> <p>FRL 2020: Attendre la réponse de l'OFAG. Demande en cours.</p> <p>VSGP oct. 2020: Audienz : pas encore de retour d'information de la part de l'OFAG.</p> <p>AGS sep. 2020: La demande d'autorisation pour Audienz, déposée par l'entreprise, en est où ? Des essais de résidus sont actuellement en cours pour spirotetramat (Movento SC), ayant également un effet contre les Thrips, sur céleri-branche/fenouil.</p> <p>FRL nov. 2019: Demande déposée en 2017 par la firme. Où en est-on à l'OFAG ?</p> <p>AGS sep. 2019: Le produit au spinosad belge n'a pas la même composition que le produit suisse. Impossible de faire une demande d'usage secondaire. Des études sur les résidus de spirotetramat sur fenouil sont en cours.</p> <p>FRL nov. 2018: La firme doit déposer la requête à nouveau. La firme le fera.</p> <p>AGS sep. 2018: Où en est la demande d'autorisation demandée par la firme il y a déjà quelque temps ?</p> <p>FRL nov. 2017: La demande est en cours.</p> <p>AGS sep. 2017: Une demande a-t-elle été déposée entre-temps ?</p> <p>Commentaires 2012-2016 supprimés.</p>
26	21-42	bisher	f	1.8		Concombre, Concombre de serre, Concombre nostrano,	Pucerons du feuillage	I	<p>Les homologations existants en bio ne sont apparemment insuffisants concernant l'effet/application. Peut azadirachtin/neem aider (n'a pas été trouvé dans DATAphyto comme produit homologué, en Allemagne il l'est)</p>	<p>Azadirachtin</p>	<p>NeemAzal (Andermatt Biocontrol Suisse)</p>	<p>FRL nov. 2021: Neem Azal homologué. Peut être effacé de cette liste.</p> <p>AGS sep. 2021: NeemAzal est nouvellement homologué contre les pucerons dans les concombres.</p> <p>FRL 2020: Attendre la demande/approbation; tenir compte de Neem Azal dans le cadre des stratégies. Maintenir.</p> <p>Biocontrol Suisse 2020: Usage mineur contre les pucerons dans les cucurbitacées peut être soumis en mars 2021. Mais ça reste une question de la stratégie choisi.</p> <p>AGS sep. 2020: Concerne la recherche biologique</p>
27	21-35	bisher		1.9	Agroscope, VSGP	Asperges vertes	criocère de l'asperge	I	<p>La criocère de l'asperge pose problème notamment sur asperges vertes dans certains régions. L'écorçage des adultes et la ponte durant la saison de récolte rendent le produit invendable. En Allemagne un produit est homologué depuis 2019 dans les asperges vertes pendant la récolte, avec 6l/ha, 2 répétitions et un délai d'attente de 3 jours. En Suisse il y a également des produits à la base de la même substance active qui est homologué dans les asperges durant la récolte pour différents ravageurs mais pas contre la criocère de l'asperge (avec 3 jours de délai d'attente). Une extension de l'autorisation pour cette indication est à vérifier.</p>	<p>Pyrethrum</p>	<p>Spruzit (DE) (Progema)</p> <p>Parexan N (Omya)</p>	<p>FRL nov. 2021: Autorisé. Généralités : pour le produit Audienz, toutes les demandes ont été traitées par l'OFAG. Soit la substance active a été autorisée, soit elle a été refusée.</p> <p>Omya 2021: Homologation pour Audienz en suspens.</p> <p>AGS sep. 2021: Selon les observations pratiques, l'effet du pyrèthre contre les criocères de l'asperge est très faible, de sorte que les problèmes de qualité liés à l'apparition de ces ravageurs pendant la récolte de l'asperge verte ne peuvent guère être résolus. Il faudrait vraisemblablement envisager l'utilisation d'insecticides qui n'ont guère été autorisés jusqu'à présent dans la culture des asperges (par exemple le spinosad ??). À cette fin, des études sur les résidus devraient être lancées.</p> <p>FRL 2020: Le Pyrethrum FS est autorisé dans les asperges mais pas explicitement contre les criocères de l'asperge. Usage mineur est éventuellement à envisager, mais effet putôt faible contre criocères de l'asperge. AGS pourrait passer au crible les substances actives existantes à cette thématique. Maintenir.</p> <p>AGS Sep. 2020: Est-ce que l'effet médiocre et très limité dans le temps de pyrèthrine est suffisant ? Ou bien faudra-t-il chercher une alternative plus efficiente ?</p>
28	10-25	bisher	L	1.2	BLW/VSGP/FFG	Concombres hors sol	Fusarioses (Oxysporum Cucumbitus)	F	<p>Coloration rosâtre de la tige du concombre au-dessus du cube de laine de pierre. La plante périt en 3-4 jours.</p>			<p>FRL nov. 2021: Une discussion a eu lieu à ce sujet entre l'OFAG et les producteurs. AGS Conthey a des essais en cours. Les entreprises doivent encore définir des paramètres supplémentaires sur la manière de gérer ce produit phytosanitaire. La production doit définir quels/quelles produits/substances actives elle souhaite. L'UMS demandera aux producteurs ce qu'ils souhaitent. Il se peut que les producteurs disposent déjà de données sur les résidus qu'ils pourraient mettre à disposition.</p> <p>AGS sep. 2021: Le processus d'autorisation pouvait-il être adapté en ce qui concerne les exigences relatives à l'évaluation des indications pour l'utilisation des PPH par le biais de la fertigation ?</p> <p>FRL 2020: Est-ce que la rencontre entre AGS Conthey et l'OFAG a-t-elle eu lieu? Clarifier avec Ch. Carlen (AGS Conthey)</p> <p>AGS sep. 2020: Est-ce que l'OFAG est prêt pour des demandes concernant l'application par la fertigation ?</p> <p>FRL nov. 2019: La demande date de 9 ans. Une rencontre est prévue, mais la réponse est en souffrance. Plus de résidus avec cette application. Les firmes devraient s'activer à ce sujet pour réitérer la démarche. Christof Gubler envoie une liste au secrétariat FRL puis il la mettra à disposition des adhérents FRL et des firmes. Le cas échéant une demande de catégorie C sera possible sur la base de la liste de Ch. Gubler.</p> <p>UMS oct. 2019: En contact avec Agroscope (Conthey) pour fixer un rendez-vous avec l'OFAG.</p> <p>AGS sep. 2019: Quel est le résultat des entretiens avec l'OFAG ?</p> <p>FRL nov. 2018: L'UMS clarifiera encore une fois avec l'OFAG. L'UMS lance une procédure d'autorisation pour permettre la protection phytosanitaire par l'irrigation. Si besoin est, d'autres autorisations par des firmes de protection phytosanitaire sont possibles. Tirer au clair qui a déposé une demande d'autorisation ? (UMS)</p> <p>AGS sep. 2018: C'est une histoire sans fin ! À quel endroit dans le processus d'autorisation le frein à main est-il serré ?</p> <p>FRL nov. 2017: Se passe-t-il quelque chose à ce sujet ? Une demande a-t-elle été faite ? L'UMS s'en occupe. Le concombre est une « espèce mineure ». Déposer une demande de procédure d'usage mineure » pour l'apport de la substance active par l'irrigation goutte-à-goutte.</p> <p>AGS sep. 2017: Quelque firme aurait-elle déposé une demande ? La procédure avance-t-elle ?</p> <p>Commentaires 2010-2016 supprimés.</p>
29	22-27	neu		1.0	VSGP	Concombres Tomates, Aubergines, Poivrons	ToBRFV/CGMMV, lutte contre le virus ; autorisation de l'utilisation du désinfectant Virkon S en renfort du MennoFlorades	D	<p>Le virus du ToBRFV/CGMMV inquiète la profession. Au vu de la situation européenne, des mesures et outils de protection doivent être à disposition des producteurs suisses. La désinfection du matériel de culture est un point crucial dans la stratégie de lutte contre ce pathogène. Dans ce contexte le Virkon S propose un spectre d'action satisfaisant.</p>		<p>Virkon S</p>	<p>FRL nov. 2021: Voir requête n° 21 - 16. Regrouper.</p> <p>UMS oct. 2021: Le fournisseur est en train d'éclaircir une extension d'homologation de Virkon S à la désinfection de serres, mais sans aucune priorité. Il recommande d'importer l'autre produit Virkon H de l'étranger.</p> <p>AGS sep. 2021: Virkon S n'a jusqu'à présent été homologué en Suisse que dans le domaine vétérinaire. Il convient de clarifier avec l'entreprise détentrice du produit si elle est prête à soumettre une demande pour le secteur horticole.</p>

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Trätkategorie	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
30	18-26	bisher	L	1.8	Agroscope, VSGP	Concombre, Concombre de serre, Concombre nostrano, Courges à peau comestible, Courgette, Rondini	Ridomil Gold (métalaxyle) sur concombre, Mildiou	F	Pourquoi le Ridomil Gold (métalaxyle) n'est-il plus autorisé sur concombre ? Il manque un bon produit contre le mildiou en culture du concombre. Le mildiou sur les cucurbitacées ne peut être jugulé avec des fongicides qu'avec des réserves. Pour limiter l'application de fongicides dans ces cultures, les producteurs ont besoin de produits et stratégies efficaces.	Metalaxyl	Ridomil Gold (Leu + Gygax) Fongamil	FRL nov. 2021: Maintenir, car des études sur les résidus sont en cours d'achèvement. Pour les concombres, faire une demande d'homologation d'urgence pour Fongamil par l'UMS pour 2022, afin que la saison de production 2022 ne soit pas compromise. A la rigueur, cela pourrait se faire facilement. Syngenta se penche sur la question. AGS sep. 2021: Les études de résidus d'Agroscope sur l'utilisation du métalaxyl-M (Fongamil) dans les concombres et les courgettes sont en phase finale. FRL 2020: AGS continu à élaborer des données concernant les résidus, maintenir. AGS sep. 2020: En 2020 une première étude de résidus sur concombres et courgettes est en cours auprès d'AGS. Des examens supplémentaires doivent être réalisés en 2021. FRL nov. 2019: Le délai d'attente pour Ridomil est très long ; le nouveau produit est très difficile. Pour Ridomil on vérifie ce qu'il est possible de faire. UMS oct. 2019: le nouveau produit est négatif dans les médias, une demande ne serait donc pas déposée selon l'entreprise. AGS sep. 2019: En Italie, il existe une autorisation de Ridomil. Le délai d'attente est si long que seule une utilisation avant le début de récolte est possible. Qu'est-ce que cela apporte ? Déposer une demande via une procédure d'usage secondaire pour le nouveau produit avec une nouvelle substance active en partie déjà autorisée à l'étranger? FRL nov. 2018: Impossibilité de mener des essais d'« usage mineur ». Lancer un projet UMS de recensement des résidus de métalaxyle financé par le fonds pour les résidus. Le métalaxyle est important. Ridomil Gold serait important sur courgette. Lancer une deuxième étude financée par le fonds pour les résidus. AGS sep. 2018: Il n'existe à l'étranger aucune autorisation correspondante du métalaxyle-M qui pourrait servir de base pour une requête d'« usage mineur ». L'avenir de cette substance active n'étant pas claire, il a été renoncé à demander de l'argent du fonds de l'UMS pour mener des analyses de résidus. Hiérarchisation en milieu de peloton. Plusieurs C28fongicides sont homologués en ce moment contre le mildiou du concombre. FRL nov. 2017: Ranman est un bon produit contre le mildiou du concombre. Il ne résout pas complètement le problème. On connaît désormais des résistances contre quelques produits. De nouvelles substances actives sont à essayer (Metalaxyl pur, Revus, Ridomil). Demander les études sur les résidus au fonds de l'UMS et à la firme. AGS sep. 2017: Si nous le savions ! Ridomil n'est à première vue autorisé nulle part à l'étranger limitrophe. En Allemagne, c'est un autre produit combiné qui est autorisé en plein champ et en serre contre le mildiou sur concombre et les espèces proches parentes.
31	21-05	bisher	L	1.4	Agroscope, VSGP	Fabacées	Tordeuse du pois	I	Lutte contre la tordeuse du pois. Établissement de pronostics utiles à la pratique (dépouillement de pièges). Définition de la date d'application des produits autorisés. Il faut obtenir une efficacité approchant 100 %, car la tolérance d'acceptation est proche de zéro pour les pois endommagés.	NeemAzal Weitere Wirkstoffe?	NeemAzal (Andermatt Biocontrol Suisse)	FRL nov. 2021: AGS: il faut encore faire des essais. Les premiers résultats à ce sujet ont été présentés. Le fond de l'UMS pourrait le traiter. Omya 2021: La demande pour Audienz peut être envisagée si des données sont fournies. Effet/résidus AGS. AGS sep. 2021: Agroscope a réalisé en 2021 des essais de monitoring et de lutte contre la tordeuse du pois, en collaboration avec l'industrie des conserves. L'insecticide Audienz a montré une bonne efficacité. Des recherches préliminaires sont actuellement menées sur la situation des résidus lors de l'utilisation d'Audienz. FRL 2020: Attendre le monitoring AGS. La suite est ouverte (répulsifs, alternatives). L'industrie de transformation est également en train de chercher des solutions (Blinker, soufre) Biocontrol Suisse 2020: Pas d'essais / expériences existent. AGS sep. 2020: Pour 2021 un monitoring de la tordeuse du pois et prévue en commun avec l'industrie des conserves. Le choix du produit se limite pour l'instant aux pyrèthrinoides. FRL nov. 2019 : AGS a collaboré au monitoring et en ce qui concerne la date d'intervention. Deux substances actives sont homologuées. Les résultats ne sont pas encore tout à fait satisfaisants. Il resterait d'autres substances actives à vérifier. Le NeemAzal est-il envisageable ? AGS sept. 2019 : En 2019, AGS a effectué un monitoring en collaboration avec la société Frigemo. But : Définition précise des dates de traitement. Expérience centrale : Il faut faire le premier traitement à temps, surtout quand les températures sont douces. FRL nov. 2018: Monitoring, les substances actives sont disponibles. AGS sep. 2018: En 2018, Agroscope a trouvé la tordeuse du pois dans plusieurs envois provenant de diverses régions de la Suisse. La question se pose de savoir dans quelle mesure une sélection ciblée des surfaces (distance d'anciennes surfaces cultivées de pois) permet d'atténuer ce problème. En ce moment, seuls des insecticides appartenant au groupe des pyrèthrinoides sont autorisés sur pois en Suisse comme dans d'autres pays producteurs importants. Optimisation des applications insecticides ? Qu'apporte une surveillance afin d'évaluer la nécessité et le moment idéal pour effectuer un traitement insecticide ?
32	22-03	neu	L	1.0	Agroscope, VSGP	Carottes Panais, Céleri	Lutte contre la mouche de la carotte sans pyrèthroides	I	La pression sur l'utilisation des pyrèthroides augmentera considérablement sur le plan public et politique. En ce qui concerne les mouches de la carotte, nous n'avons que des pyrèthroides qui sont encore autorisés pour lutter contre. Existe-t-il des alternatives? Le seul produit homologué sera encore le Bifentrin, mais seulement jusqu'au 01.07.22. Il faut donc trouver de nouveaux agents ou insecticides pour lutter contre la mouche de la carotte.	Chlorantraniliprol	Coragen	FRL nov. 2021: En Suisse, aucune homologation n'est possible avec cette substance active (Phytotox). Mais le problème persiste et différents répulsifs sont connus. Ceux-ci doivent être examinés. Se pose alors la question de l'homologation de ces substances actives? AGS sep. 2021: Il y a quelque temps, Agroscope a réalisé des essais stratégiques de lutte contre la mouche de la carotte, au cours desquels le chlorantraniliprole a montré un bon effet. Des clarifications supplémentaires, en particulier si la société déposera une demande d'homologation, doivent être prises en main par l'UMS.
33	18-07	bisher	L	1.4	Agroscope, VSGP	Céleri-pomme	Un acaricide de plus sur céleri-pomme	A	Extension de l'homologation de Vertimec et/ou d'Acramite sur céleri-rave pour lutter contre les tétranyques. Vertimec serait d'ores et déjà homologué sur céleri-branche. Il faut une solution efficace de remplacement du Kiron.	Abamectin	Vertimec (Syngenta)	FRL nov. 2021: Attendre le rapport à ce sujet. AGS Sep. 2021: Chez Agroscope, la 2ème série d'études sur les résidus de Vertimec est en cours. Ensuite, un rapport d'étude sera rédigé. FRL 2020: Attendre les résultats des études de résidus 2020/2021. AGS sep. 2020: Suite à l'engagement définitif de l'entreprise au dépôt d'une demande d'autorisation pour cette indication, AGS effectuera des premières études de résidus cette année. Des études ultérieures sont indispensables en 2021. FRL nov. 2019: Les performances de Vertimec contre la mouche mineuse sont bonnes. Le céleri-branche réagit différemment du céleri-pomme. Il faut des données en ce qui concerne les résidus pour le céleri-pomme. Le projet de fonds de l'UMS est d'ores et déjà autorisé. Informations. UMS oct. 2019: Pas de données de résidus complètes pour Vertimec. Céleri-branche est déjà autorisé. AGS sep. 2019: La firme n'a rien entrepris concernant le bifénazate, car cette substance active est en cours d'examen dans l'UE. Le retour de la firme concernant l'abamectine est toujours en souffrance. FRL nov. 2018: La firme de protection phytosanitaire clarifiera ce qu'il est possible de faire. Laisser aller son cours. AGS sep. 2018: La substance active bifénazate (Acramite) est en ce moment en cours de réévaluation dans l'UE. C'est la raison pourquoi la firme qui le produit n'est pas intéressée par une extension de l'autorisation. Il manque encore le retour de la firme pour Vertimec. FRL nov. 2017: Il faut des études sur les résidus. Gros problème sur céleri. Des substances actives existent si nécessaire en Italie. Demander les données des résidus au fonds de l'UMS. AGS sep. 2017: Un rapide coup d'œil ne révèle aucune solution de rechange y compris à l'étranger limitrophe. La Suisse devrait-elle avec ses propres moyens travailler en vue d'une nouvelle autorisation (y c. analyse des résidus) ?
34	20-07	bisher	L	1.8	BLW, Firma	Choux (tous)	Méligèthe du colza	I	Le méligèthe du colza était en 2019 un insecte ravageur présent parfois en grand nombre dans les cultures maraîchères. En ce moment, aucun insecticide indiqué contre le méligèthe du colza n'est homologué sur les cultures maraîchères. Si les produits disponibles permettent de combattre accessoirement le méligèthe du colza lors de la lutte contre d'autres insectes ravageurs comme l'altise du chou dans les cultures de crucifères, il manque une homologation officielle. Ceci crée de l'insécurité juridique chez les producteurs. En même temps, les influences négatives sur l'environnement d'une telle extension d'homologation au méligèthe du colza seront probablement minimales.	Acetamiprid	Gazelle SG (Stähler)	FRL nov. 2021: Audienz autorisé. Peut être effacé de cette liste. Pour Gazelle, voir le commentaire de Stähler ci-dessous. Problème désamorcé. Stähler 2021: Gazelle contre le méligèthe des crucifères dans les légumes n'a pas été demandé. Aussi longtemps que la réhomologation en Suisse n'aura pas lieu, nous ne soumettrons pas de nouvelles requêtes pour Gazelle. Omya 2021: Homologation pour Audienz en suspens. AGS sep. 2021: Où en est la demande d'homologation de Gazelle ? FRL 2020: Demande déposée. Attendre. Gazelle en RC. AGS sep. 2020: Est-ce que entre-temps une demande pour Gazelle a été déposée ? FRL nov. 2019: La firme examine Gazelle en vue de l'homologation. AGS sep. 2019: Il y a bien des années, il a été tenté d'encourager des firmes à déposer des requêtes pour des produits de remplacement des pyrèthroides dont l'efficacité contre les méligèthes est désormais insuffisante. Malheureusement sans succès à l'époque. La situation en termes de choix du produit s'est encore aggravée. C'est pourquoi il serait bon de lancer un nouvel « essai ».

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traté par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
35	20-31	bisher	L	1.4	FIBL, VSGP	Choux	Lutte contre la mouche du chou (Delia radicum)	I	Après le retrait de la substance active Diméthoate, on ne dispose plus de produit efficace contre la mouche du chou. Audienz est utilisé sur les choux pour lutter contre les ravageurs. Des résistances sont apparues en Espagne. Le produit a été interdit en Allemagne pour les cultures bio. Les stratégies de lutte pratiquées aujourd'hui en cultures bio sont insuffisantes. Le pyréthre est autorisé, mais n'a qu'une efficacité partielle. Neem pourrait être une solution mais il n'est pas autorisé. Il manque un produit qui permette de lutter efficacement contre le deuxième vol de la mouche. Il faut trouver des alternatives à Audienz pour éviter le développement de résistances. http://www.igb.frauenhofer.de/de/presse-medien/presseinformationen/2012/biolandbau-ohne-kohlfliegen.html	Neem Beervia/Exirel	Cyazypyr® (Cyantranilprole, Beervia/Exirel) (seit einigen Jahren in EU zugelassen)	FRL nov. 2021: Regrouper avec 21 - 55. Syngenta a déposé une demande d'homologation depuis un certain temps déjà. Aucune réponse de l'OFAG à ce jour. Selon AGS, l'homologation n'est pas possible. Une homologation d'urgence n'est pas non plus possible pour cette substance active. Il n'existe rien non plus dans l'UE. Pour la mineuse, le problème est le même qu'en arboriculture. Dans le cas présent, il faut éventuellement prendre contact avec la FUS afin de faire pression sur le plan politique. AGS sep. 2021: Selon l'avis des experts spécialisés pour l'évaluation des aspects écotoxicologiques dans le processus d'homologation, cette substance active ne remplit pas les exigences agroécologiques en Suisse. L'USM devrait recontacter l'OFAG à ce sujet. FRL 2020: Il faut chercher des solutions alternatives chimiques. Ils existent des solutions pour l'UE, mais celles-ci ne sont pas autorisées en Suisse. Homologation en cas de situation d'urgence a été refusée (UMS). Cette problématique figure depuis des années au FRL et y est discutée. UMS et FRL sont conscient du problème. AGS sep. 2020: Il paraît que les insecticides nouvellement autorisés dans quelques pays de l'UE contre la mouche du chou ne répondent pas aux exigences environnementales suisses. FRL nov. 2019: En cours de traitement dans le cadre du projet d'Extension. AGS avec les conseillers des Trois-Lacs. L'aleurode n'est pas la mouche du chou. Le problème de l'aleurode n'est pas résolu à ce jour. Des essais sont en cours dans le cadre du problème avec les choux de Bruxelles. Audienz est autorisé sur certaines espèces de chou. Dans ce cas, trop de choses ont été fusionnées. Mais il faut considérer le thème de manière différenciée par culture. Demander une homologation d'urgence à l'OFAG. L'UMS rédige une requête d'homologation d'urgence. FRL nov. 2019: En cours de traitement dans le cadre d'un projet d'Extension. Le projet intégral est dirigé par la consultation maraîchère au Pays des Trois-Lacs. AGS traite certaines demandes d'essai (produits de remplacement non chimiques, etc.) FRL nov. 2018: Pas de données sur les résidus relatives à la mouche blanche dans l'UE. AGS sep. 2018: La lutte efficace contre la mouche blanche a posé une nouvelle fois en 2018 un défi énorme. La question se pose de savoir dans quelle mesure une extension d'autorisation pour l'azadirachtine sur d'autres espèces de chou désamorcerait le problème. Il faut rechercher des stratégies de solution intégrales en prenant en considération la technique d'application, la stratégie d'utilisation des insecticides disponibles et des méthodes de lutte dites alternatives. Un projet correspondant est actuellement en cours dans le Pays des Trois-Lacs sous la conduite de la centrale des choux de Bruxelles, des stations cantonales et du cercle de vulgarisation PI. FRL nov. 2017: Une demande a été déposée à l'OFAG. Les données allemandes n'ont pas été acceptées. Réitérer la demande pour les choux pommés. L'UMS relancera la firme, car le chou de Bruxelles a obtenu l'autorisation. AGS sep. 2017: Le FIBL a obtenu l'homologation de Neem-Azal sur chou de Bruxelles. Faut-il viser l'extension de l'autorisation à d'autres espèces de chou? Commentaires 2012-2016 supprimés.
36	22-17	bisher	L	1.4	Agroscope, FIBL	Choux	Mouche blanche, Aleurodes, Azadirachtine sur espèces de brassicacées	I	Les recherches menées jusqu'à présent n'ont pas encore donné les résultats escomptés. Test des stratégies de remplacement Après le retrait de la substance active Diméthoate, on ne dispose plus de produit efficace contre la mouche du chou. Audienz est utilisé sur les choux pour lutter contre les ravageurs. Des résistances sont apparues en Espagne. Le produit a été interdit en Allemagne pour les cultures bio. Les stratégies de lutte pratiquées aujourd'hui en cultures bio sont insuffisantes. Le pyréthre est autorisé, mais n'a qu'une efficacité partielle. Neem pourrait être une solution mais il n'est pas autorisé. Il manque un produit qui permette de lutter efficacement contre le deuxième vol de la mouche. Il faut trouver des alternatives à Audienz pour éviter le développement de résistances. http://www.igb.frauenhofer.de/de/presse-medien/presseinformationen/2012/biolandbau-ohne-kohlfliegen.html		Teppeki (Omya)	FRL nov. 2021: Teppeki a obtenu l'autorisation. Le problème n'est pas complètement résolu, car la mouche blanche reste un gros problème dans différentes cultures de choux. Maintenir. Pas d'alternatives disponibles pour le moment. AGS sep. 2021: Teppeki est nouvellement homologué contre les mouches blanches et les pucerons sur les choux pommés et les choux de Bruxelles. FRL 2020: Attendre la demande (minor use) et l'homologation. Omya 2020: Omya n'a que la licence de vente, ont demandé aux détenteurs de l'autorisation de soumettre une demande. AGS sep. 2020: AGS a mis en place en 2020 une série d'essais avec des produits non chimiques de synthèse. Certains produits ont eu un effet partiel au sein d'une stratégie globale (cf. projets extension). On ne peut pas s'attendre à des autorisations de nouveaux produits révolutionnaires en Suisse. En Belgique, Teppeki est désormais autorisé contre la mouche blanche et les pucerons sur chou de Bruxelles et choux pommés. => déposer une demande minor use FRL nov. 2019: En cours de traitement dans le cadre du projet d'Extension. AGS avec les conseillers des Trois-Lacs. L'aleurode n'est pas la mouche du chou. Le problème de l'aleurode n'est pas résolu à ce jour. Des essais sont en cours dans le cadre du problème avec les choux de Bruxelles. Audienz est autorisé sur certaines espèces de chou. Dans ce cas, trop de choses ont été fusionnées. Mais il faut considérer le thème de manière différenciée par culture. Demander une homologation d'urgence à l'OFAG. L'UMS rédige une requête d'homologation d'urgence. FRL nov. 2019: En cours de traitement dans le cadre d'un projet d'Extension. Le projet intégral est dirigé par la consultation maraîchère au Pays des Trois-Lacs. AGS traite certaines demandes d'essai (produits de remplacement non chimiques, etc.) FRL nov. 2018: Pas de données sur les résidus relatives à la mouche blanche dans l'UE. AGS sep. 2018: La lutte efficace contre la mouche blanche a posé une nouvelle fois en 2018 un défi énorme. La question se pose de savoir dans quelle mesure une extension d'autorisation pour l'azadirachtine sur d'autres espèces de chou désamorcerait le problème. Il faut rechercher des stratégies de solution intégrales en prenant en considération la technique d'application, la stratégie d'utilisation des insecticides disponibles et des méthodes de lutte dites alternatives. Un projet correspondant est actuellement en cours dans le Pays des Trois-Lacs sous la conduite de la centrale des choux de Bruxelles, des stations cantonales et du cercle de vulgarisation PI. FRL nov. 2017: Une demande a été déposée à l'OFAG. Les données allemandes n'ont pas été acceptées. Réitérer la demande pour les choux pommés. L'UMS relancera la firme, car le chou de Bruxelles a obtenu l'autorisation. AGS sep. 2017: Le FIBL a obtenu l'homologation de Neem-Azal sur chou de Bruxelles. Faut-il viser l'extension de l'autorisation à d'autres espèces de chou? Commentaires 2012-2016 supprimés.
37	21-45	bisher	L	1.4	Agroscope	Choux Choux pommés, Colrave, Rave de Brassica rapa et B. napus, Choux à feuilles, Colrave	Alternaria mildiu dans les choux	F	Avec propamocarbe hydrochloride fénamidon tout un groupe de substances actives tombe. L'effet des produits existants azoxystrobine et difénocanazole n'est pas suffisant resp. le développement de résistances est probable (déjà existantes?) Le retrait de la substance fénamidone entraîne une nouvelle difficulté dans certaines espèces de choux pour lutter contre le mildiou des crucifères Peronospora parasitica. La substance souhaitée n'est pas autorisée sur toutes les espèces de choux. Une extension d'emploi aux choux pommés, colrave et rave/navet est demandée. Il manque des matières actives pour combattre le mildiou sur chou chinois. Des produits sont autorisés en Allemagne. Est-ce que cela est envisageable aussi en Suisse ? La matière active difénocanazole (Slick) est à examiner en vue d'une homologation éventuelle ; il se peut qu'il manque « seulement » les données sur les résidus.	Pyraclostrobin oder etwas anderes Mandipropamide Difenoconazol Dimethomorph	Boscalid (D) REVUS (Syngenta) Slick (Stähler/Syngenta) prüfen für Chinakohl Acrobat Plus WG (BASF) Forum (BASF) beide in DE bewilligt für Chinakohl	FRL nov. 2021: AGS: essais en cours en 2022 avec des produits de substitution UMS oct. 2021: Slick a été homologué pour les variétés de choux. AGS sep. 2021: Pour le brocoli, Agroscope a de nouveau testé des stratégies fongicides contre ces maladies. Le mildiou doit également être combattu à titre d'essai dans d'autres variétés de choux. FRL 2020: Regrouper avec 21-36. AGS continue les essais avec des substances actives dépistées. Prendre plutôt comme problématique Extension. Attendre le réenregistrement de DMM en UE. Actuellement rien n'est possible. BASF 2020: Une demande d'usage mineur pour Forum (Dimethomorph DMM) a été demandée. Toutefois, comme les quantités utilisées pour les applications demandées sont nettement supérieures à la quantité maximale autorisée précédemment en CH, des données écotoxicologiques détaillées ont été demandées. Les dossiers correspondants ne peuvent être fournis qu'après le réenregistrement de DMM en Europe. En attendant, BASF a retiré la demande pour l'instant. AGS sep. 2020: Voir 21-45 par rapport au mildiou. En Suisse Moon Experience (Fluopyram + tébuconazole) est homologue contre l'alternariose sur choux pommés. Sinon, des recherches par rapport à la situation des homologations à l'étranger pour les différents choux sont judicieuses. La substance active diméthomorphe se trouve actuellement en phase de réévaluation. Pour l'instant il faut attendre. Mandipropamid est homologué à l'étranger contre le mildiou sur certains choux. => continuer de vérifier. En outre Ridomil Gold est homologué contre le mildiou sur chou de Chine (plein champ) et chou-pomme (serre) en Allemagne. Déposer une demande minor use. FRL nov. 2019: La firme a déposé une demande pour Forum. La quantité autorisée en Allemagne ne pourra probablement pas être appliquée en Suisse. L'OFAG formulera probablement des exigences supplémentaires à ce sujet. La firme évaluera les exigences supplémentaires formulées par l'OFAG puis elle décidera de les traiter ou de retirer sa demande. AGS sep. 2019: La firme a-t-elle déposé une demande d'autorisation pour le diméthomorphe (Forum) ? Selon information de la firme, des demandes d'autorisation pour Forum contre le mildiou de plusieurs cultures avec des délais d'attente brefs ont été déposées. FRL nov. 2018: Attendre la réhomologation dans l'UE. Impossible pour le moment. En veille. AGS sep. 2018: Une requête d'usage mineur peut être déposée pour le diméthomorphe. Relancer la firme. Attention : Depuis 2019, on ne disposera en Suisse plus d'aucun fongicide autorisé sur chou-pomme contre le mildiou. Une demande a été adressée à la firme également à ce sujet. Dans ce cas aussi, relancer la firme (Forum et Acrobat Plus). FRL nov. 2017: La firme pourrait déposer une demande d'usage mineur ». Il figure sur la liste de l'UMS. AGS sep. 2017: Il est possible de revendiquer un usage mineur pour Forum sur chou chinois et chou-pomme. Acrobat Plus est homologué sur choux feuilles uniquement en production de plants (faire une demande complémentaire pour le chou-pomme). Une autorisation belge permet de revendiquer un « usage mineur » pour Slick sur chou-pomme (plein champ) et les choux feuilles.
38	20-02	bisher	L	1.7	Firma	Kopfsalat	Cresson de terre	I	Le cresson de terre (Barbarea verna) est cultivé en jeunes pousses. C'est une crucifère mais d'une autre espèce botanique que le cresson et les salades d'Asie. C'est pourquoi Audienz qui est autorisé sur plusieurs cultures semblables (roquette, herbes potagères, jeunes pousses de chénopodiacées) ne doit pas être utilisé sur le cresson de terre.	Spinosad	Audienz (Omya)	FRL nov. 2021: L'entreprise a déposé une demande d'extension. En cours. Omya 2021: Les extensions d'indication proposées par l'AGS sont prévues. Présentation de la demande en janvier/mars 2022. AGS sep. 2021: Maintenant qu'Audienz a été nouvellement autorisé pour les salades, Agroscope a suggéré à l'entreprise de demander une extension d'homologation pour le cresson de terre. FRL 2020: Attendre l'homologation pour les laitues, puis déposer une demande d'extension AGS sep. 2020: Au niveau des résidus une extrapolation de la laitue pommée pour le cresson de terre est possible. Dès que spinosad est homologué pour les laitues, la demande d'extension pour le cresson de terre peut être déposée. FRL nov. 2019: Prendre en considération que c'est du cresson de terre aussi appelée barbée ou herbe à Sainte-Barbe. Une attribution claire serait nécessaire. Figure dans la catégorie des salades ou doit y être attribué. Des extrapolations à partir des salades feuilles semblent possibles. AGS sept. 2019: L'OFAG doit clarifier où le cresson de terre doit figurer dans la liste de plantes cultivées existante. => La clarification permettra d'extrapoler et de demander une extension d'homologation pour un insecticide adéquat.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Traité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
39	22-39	bisher	f	1.6		Composées, Salades, Salades lactuca	Chenilles de noctuelles Thrips (Thrips tabaci)	I	Suite au retrait de tébufénozide il ne restent que bac. Thuringiensis et les pyréthrinoides (problèmes de température). Il faut d'autres substances actives ayant un effet même à des températures élevées. La lutte contre les chenilles de noctuelles est peu efficace ou échoue carrément en situation estivale avec des températures élevées. Il est impossible d'appliquer des pyréthrinoides ou ils sont inefficaces. La production signale aussi une efficacité moindre des inhibiteurs de mue + Bacillus thuringiensis. Traitement le soir/la nuit du vendredi puis pause jusqu'au lundi. Présence de nouvelles morsures/activité des chenilles dès le mardi. Les attaques de thrips et leurs piqûres (dégâts de succion) donnent de la marchandise invendable. Les stratégies consistant à appliquer Movento et Gazelle employées à ce jour ont une efficacité insuffisante, voire pas d'efficacité. Il faut a) clarifier b) adapter, compléter les stratégies courantes. Le retrait des substances actives de sorte qu'il ne reste que les pyréthrinoides augmente le risque de formation de résistance. Extension d'emploi de l'insecticide AUDIENZ® dans les cultures de salades pour lutter contre le thrips.	z.B. tau Fluvalinat, Spinosad und/oder weitere Wirkstoffe	Audienz (Omya)	FRL nov. 2021: L'autorisation d'Audienz a permis d'atténuer le problème de chenilles de noctuelles. Audienz est également autorisé pour les salades contre le thrips. Le problème des thrips persiste. AGS sep. 2021: L'homologation d'Audienz contre les noctuelles (défoliatrices) sur les salades a été accordée. FRL 2020: Attendre la décision à la demande. Entreprise a demandé une extension de l'autorisation d'Audienz contre les Thrips et les chenilles, env. en 2019. AGS a élaboré des données de résidus via le fonds UMS. Fusionner avec 21-46/47. AGS a créé une liste des substances actives indiquant quelle substance peut être utilisé dans quelle situations. Publication de celle-ci (transfert de connaissances) Omya 2020: Demande soumise en 2019, aucune réponse depuis, supposons qu'elle est toujours en cours d'évaluation. AGS sep. 2020: La Situation des homologations contre les chenilles varie en fonction de l'espèce de chou (cf. fiche technique "Kohlraupen" A. Guyer, disponible uniquement en allemand). La substan proposée n'est encore homologuée nulle part en Suisse. Une demande d'autorisation implique donc un grand effort. Ou mieux encore, attendre l'autorisation d'Audienz contre les Thrips => Extension de l'homologation contre les chenilles ? Que c'est-il le passé avec la demande d'autorisation déposée il y a 2 ans ? FRL nov. 2019: AGS s'activera à ce sujet seulement une fois qu'Audienz sera autorisé. La demande d'autorisation a été déposée par la firme. AGS sep. 2019: Où en est la demande d'autorisation d'Audienz contre les thrips sur les salades (astéracées) ? FRL nov. 2018: Il serait bon d'avoir des produits pour remplacer les substances actives courantes. La firme clarifie l'autorisation de spinosad, s'il y a quelque chose à faire dans ce cas. Vérifier en même temps la stratégie de lutte. Des données sur les résidus de la firme et d'Agroscope existent. On pourra ensuite déposer l'autorisation. AGS sep. 2018: Mimic et les produits à Bt sont homologués contre les chenilles en plus des pyréthrinoides. La substance active spinosad pour laquelle une demande d'autorisation pour la lutte contre les thrips en culture de laitue (y c. les études des résidus) est en préparation pourrait constituer est potentiellement un insecticide efficace de plus contre les chenilles. Il faut encore réaliser une étude sur les résidus avant que la firme ne puisse déposer une demande d'autorisation. Des essais portant sur les résidus dont des analyses chimiques financées par le fonds pour les analyses de résidus de l'UMS ont été menés par Agroscope et la maison Omya. Des essais portant sur les résidus dont les analyses chimiques menés par Agroscope et la maison Omya ont été financées par le fonds pour les analyses de résidus de l'UMS. FRL nov. 2017: Le premier essai a été mené. Malheureusement pas optimal. Il faut réitérer l'essai. AGS sep. 2017 : Des études sur les résidus sont en cours. Financement par le fonds UMS. Commentaires 2010-2016 supprimés.
40	22-35	neu		1.4		Côte de bette	Ramulariose (Ramularia spp.) et cercosporiose (Cercospora spp.) : extension d'homologation du difénoconazole	F	Les maladies foliaires du type cercosporiose et ramulariose sont très fréquentes en culture de côtes de bettes. Actuellement, seule la matière active azoxystrobine est homologuée contre ces pathogènes. Hélas, cette matière active ne permet pas une protection efficace contre ces maladies foliaires. De plus, par manque d'utilisation de matières actives différentes et/ou alternatives, cette situation provoque des souches résistantes. Le difénoconazole est déjà au bénéfice d'une homologation sur les betteraves à salades pour lutter contre la cercosporiose et la ramulariose. C'est pourquoi nous demandons une extension d'homologation de la matière active difénoconazole (SLICK, SCORE 250 EC et autres spécialités) sur les cultures de bettes à côtes afin de prévenir et de réduire la pression de ces agents pathogènes.	Difénoconazole	Slick (Syngenta, Stähler)	FRL nov. 2021: Pour les salades et la côte de bette, les demandes d'autorisation peuvent être déposées. AGS sep. 2021: Des études sur les résidus sont actuellement menées sur les salades à feuilles avec la substance active difénoconazole. Il convient de clarifier si ces études peuvent également être utilisées pour évaluer la situation des résidus sur la côte de bette afin de pouvoir présenter une demande d'extension. En Belgique et en Allemagne, Signum est homologué contre les taches foliaires sur la côte de bette et en Belgique, Dagonis (les deux fongicides avec une période d'attente de 14 jours). Des demandes d'utilisation "à usage mineur" correspondantes devraient être possibles en Suisse.
41	17-16	bisher	L	1.4	BLW, Firma	Côte de bette	Lacune d'indication de fongicides autorisés pour la protection du feuillage. Maladies à taches foliaires, insecticide systémique, maladies transmises par le sol.	F	La Bette à côte est sensibles aux mêmes maladies du feuillage que l'espèce voisine, l'épinard. Cladosporiose, Mildiou Peronospora affectent le feuillage. Or, très peu de fongicides actifs sur ces maladies sont autorisés sur cette culture. Aucun fongicide n'est autorisé pour la protection des maladies du feuillage (cercosporiose, ramulariose, oïdium, rouille) de la bette à côte. Etendre les autorisations d'emploi sur Bette à côte des fongicides déjà au-torisés sur l'épinard. Homologation d'un fongicide tel que PRIORI TOP, NATIVO ou équivalent. Il est urgent d'obtenir une homologation d'au moins un fongicide, tel qu'une spécialité à base de triazoles et/ou strobilurines (PRIORI TOP®, NATIVO®, SLICK®, HORIZON®, AMISTAR® ou autre). (RAPPEL : requête déposée depuis 2008). Autorisation de Slick, Actara, Pevicur Energy (l'autorisation échoit en 2017).	Difénoconazol Fluxapyroxad Spirotramat	Dagonis (BASF) Movento (Bayer)	FRL nov. 2021: Voir également le n° 20-27. AGS sep. 2021: Où en est le processus d'homologation de Dagonis ? FRL 2020: Attendre les autorisations. AGS sep. 2020: Depuis des années des demandes pour différents fongicides sont en cours. L'entreprise déposera en complément une demande pour Dagonis sur le modèle de l'Allemagne. FRL nov. 2019 : Les requêtes ont été déposées et sont en souffrance à l'OFAG. Dagonis serait un nouveau produit. Il est disponible en Allemagne. La firme s'en occupe. UMS oct. 2019: Selon l'entreprise les demandes pour Movento sont toujours en suspens à l'OFAG! Les autres demandes d'autorisation ont également été déposées auprès de l'OFAG. AGS sept. 2019: Des demandes d'autorisation ont-elles été déposées pour les deux fongicides mentionnés ci-dessous ? Où en est le processus d'autorisation ? En Allemagne, Dagonis est nouvellement homologué sur bette à tondre avec un délai d'attente de deux semaines. FRL nov. 2018: Déposer une requête pour Priori Top dans le cadre de la procédure d'usage mineur ». Garder à l'œil la lutte sur betterave sucrière et si besoin est élaborer sans tarder des données sur les résidus laissés par les substances actives nouvellement autorisées. Une demande d'autorisation va être déposée pour Signum. Une demande d'autorisation a été déposée pour Gazelle. Pour Movento, l'UMS contacter encore une fois la firme. AGS sep. 2018: Revus est nouvellement homologué contre le mildiou avec un délai d'attente d'une semaine. La question se pose de savoir où en sont les requêtes d'usage mineur » pour Signum (délai d'attente deux semaines) et Priori Top (délai d'attente trois semaines) contre d'autres helminthosporioses. Insecticides complémentaires possibles : Movento SC est homologué sur épinard avec un délai d'attente de deux semaines en Suisse. Une extension d'autorisation sur bette à côte est possible (extrapolation des données sur les résidus). Movento SC est homologué en Belgique sur épinard et bette à côte avec un délai d'attente d'une semaine => il vaudrait mieux déposer une requête d'usage mineur ». En Belgique, Gazelle SG est de plus homologué sur épinard et bette à côte avec un délai d'attente d'une semaine => déposer également une requête d'usage mineur » (on a déjà demandé à la firme). FRL nov. 2017 : Relancer, surtout pour Priori Top. L'UMS sollicitera la firme. AGS sep. 2017 : La question se pose de s+C33avoir si les firmes peuvent déposer des demandes en revendiquant des « usages mineurs ». Le difénoconazole contenu dans Priori Top fait en ce moment l'objet d'analyses approfondies. Il est envisageable de faire une demande en revendication d'un « usage mineur » pour Forum sur la base d'une homologation allemande. Commentaires 2009-2016 supprimés.
42	21-55	bisher	L	1.1	VSGP	Crucifères	Stratégie insecticide contre la mouche mineuse des Brassicacées	I	Les nombreux retraits d'insecticides opérés ces années passées ont conduit à éliminer la quasi totalité des moyens de lutte directe contre les mouches Delia radicum, D. floralis,.... Sur des grandes surfaces de culture, la protection physique au moyen de filets anti-insectes n'est pas compatible avec les interventions d'entretien de la culture. Les maraîchers de l'UE ont obtenus l'homologation de plusieurs substances actives. Nous exigeons les mêmes autorisations pour les maraîchers suisses.			FRL nov. 2021: Syngenta a déposé une demande d'homologation depuis un certain temps déjà. Aucune réponse de l'OFAG à ce jour. Selon AGS, l'homologation n'est pas possible. Une homologation d'urgence n'est pas non plus possible pour cette substance active. Il n'existe rien non plus dans l'UE. Pour la mineuse, le problème est le même qu'en arboriculture. Dans le cas présent, il faut éventuellement prendre contact avec la FUS afin de faire pression sur le plan politique. Problème subsiste toujours, donc laisser en suspens. AGS sep. 2021: cf. 20-31 FRL 2020: Lacune, maintenir et chercher des alternative AGS sep. 2020: Il paraît que les insecticides nouvellement autorisés dans quelques pays de l'UE contre la mouche du chou ne répondent pas aux exigences environnementales suisses. AGS a examiné différentes méthodes de lutte alternatives dans le cadre de projets à financement externe. Les réussites de lutte restent pourtant modestes. L'utilisation de filets est testée dans les raves (cf. projet CCM/UMS).
43	20-26	bisher		1.3		cultures de crucifères	Lutte contre altise dans les cultures de crucifères	I	Les altises causent des dégâts importants dans les cultures de crucifères et elles sont difficiles à combattre efficacement (résistances, mobilité) On soupçonne aussi les altises de propager le virus de la mosaïque du navet qui peut provoquer avec d'autres pathogènes des pertes totales. En 2019, de fortes attaques accompagnées d'une diminution nette de la croissance ont été observées dans les crucifères telles que choux de Bruxelles, choux de Chine, pak-choi. Étant donné que le seul choix qui reste est le groupe des pyréthrinoides, la lutte devient très difficile. Des solutions de rechange sont absolument nécessaires. Une méthode de lutte contre les larves/pupes de psyllodes dans le sol pourrait constituer une approche prometteuse. La lutte contre l'altise du chou sur pak choi est très difficile avec les produits usuels. Des essais avec Surround (kaolin) ont donné des résultats prometteurs. Votre aide pour obtenir une homologation nous serait d'une grande aide.	Kaolin	Tastversuche mit Surround (Stähler) zeigten sehr vielversprechende Resultate.	FRL nov. 2021: Demande d'autorisation en cours. Stähler 2021: La demande est encore en cours, car nous avons évalué les essais relatifs aux infestations seulement cette année. Ceux-ci seront déposés avant Noël. AGS sep. 2021: Agroscope a testé des méthodes et stratégies alternatives contre les altises dans les variétés de choux. Kaolin a montré une bonne efficacité (attendre l'homologation). Les sous-semis présentent également un potentiel accru de réduction de l'envahissement. Le risque de réduction du rendement doit encore être résolu en termes de technologie de culture. FRL 2020: Attendre l'autorisation Stähler, maintenir. Stähler 2020: Demande en cours. Essais 2019 pas utiles; essais 2020 vont être soumises prochainement. Biocontrol Suisse 2020: Effet modéré (50%). AGS sep. 2020: Les essais effectués par AGS en 2020 indiquent également un effet réduisant l'invasion de caolin. FRL nov. 2019 : AGS a réalisé un essai exploratoire. Diverses demandes ont été déposées. AGS sep. 2019 : Quel est l'avancement de la demande d'autorisation ? FRL nov. 2018: Une demande a été déposée pour le pak choi. Continuer les vérifications pour diverses espèces de crucifère et viser des autorisations. Maintenir sur la liste. AGS sep. 2018: Une autorisation supplémentaire du produit contenant du kaolin constituerait un complément bienvenu aux produits pas trop nombreux pour combattre les altises. Il est prévu de clarifier assez rapidement la situation quant aux résidus.
44	21-24	bisher	f	1.2		Crucifères, Choux, Composées Salades	Retrait pymétrozine/Plenum	I	Un autre groupe de substances actives tombera en 2022. Le risque de résistances sera augmenté. L'utilisation des pyréthrinoides n'est que restreinte. Donc: 1. Réduire la fréquence d'utilisation/le dosage avant le retrait 2. Prolonger les délais d'utilisation resp. distinguer entre les cultures (valeur/mode de production) 3. Homologuer des nouvelles substances actives.	Flonicamid Maltodextrin	Teppeki (Omya) Majestik (Omya)	FRL nov. 2021: Teppeki homologué. Pour Majestik, voir le commentaire d'Omya ci-dessous. Maintenir, car le problème des pucerons est toujours présent. Omya 2021: Teppeki homologué. Pour Majestik, cela prend malheureusement beaucoup de temps, car des essais d'efficacité sont nécessaires pour chaque indication. AGS sep. 2021: Teppeki est nouvellement homologué pour les choux pommés et les choux de Bruxelles. FRL 2020: Maintenir, attendre une homologation. Teppeki serait avant tout une priorité pour le chou de Bruxelles (Homologation UE) Omya 2020: Teppeki: Omya a seulement l'autorisation de vente, a demandé aux détenteurs de l'autorisation de soumettre une demande; Majestik: une demande est en cours, il faut encore à répondre aux questions complémentaires (effet etc.) AGS sep. 2020: En Belgique, Teppeki est désormais autorisé contre la mouche blanche et les pucerons sur chou de Bruxelles et choux pommés. Déposer une demande minor use. Clarifier en outre la situation avec l'entreprise pour savoir ce qui est possible.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Träité par	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
45	19-25	bisher	L	1.6	Agroscope, FIBL	Fines herbes	Indication d'«usage mineur»	F	Le mildiou sur basilic est en particulier un problème actuellement insoluble pour nous. Nous pensons que la cultures des herbes aromatiques et des salades (feuilles) constituent des palettes de produits très proches en ce qui concerne les modes et les époques de production. Notre objectif est la reprise pour les herbes aromatiques des produits homologués pour les salades pour disposer de plus de moyen dans le futur. Nous jugeons la piste coûteuse, chronophage et incertaine des essais plutôt inadaptee et saluerions le passage par l'indication d'«usage mineur».		Vacciplant	FRL nov. 2021: Il manque des substances actives en général. En bio, cette situation est encore plus grave. Auprès d'AGS Conthey, des essais ont été menés sur les variétés et l'éclairage. Effacer de cette liste. AGS sep. 2021: Les essais menés jusqu'à présent n'ont pas permis de trouver des substances alternatives d'une efficacité pertinente. FRL 2020: Différents essais sont encore en cours. Le problème n'est pas encore résolu. Maintenir, attendre les essais. AGS sep. 2020: Différents essais d'efficacité avec des produits alternatives non chimiques de synthèse ont été menés par AGS. Des effets partiels ont pu être réalisés avec certains produits. FRL nov. 2019: Les demandes d'autorisation n'entreront plus dans le processus d'autorisation. AGS a mené des essais sous serre. AGS va continuer ses travaux. AGS sept. 2019: Concentration sur le basilic bio chez AGS en 2019. Il est tenté d'élaborer des données quant à l'efficacité, nécessaires pour l'autorisation officielle de certains produits (ex. Vacciplant). FRL nov. 2018: Revus est autorisé en culture conventionnelle. Demander un essai pour élargir l'autorisation auprès de la firme (Vacciplant, Amylo-X). Essayer de résoudre par la voie administrative. Si besoin est, examiner en même temps le traitement à la vapeur des semences. AGS sep. 2018: Des méthodes dites alternatives pour inhiber le mildiou du basilic, comme l'éclairage complémentaire pendant la nuit et l'application de fongicides non chimiques ont déjà été examinées par V. Michel et M. Jermini. Il faut des travaux ultérieurs pour optimiser l'applicabilité pratique de telles mesures. Comme autres mesures endiguant les attaques, il faut examiner la culture sur butte et l'hygiène des semences. Dans une première étape, l'homologation de fongicides dits alternatifs et convenant à la culture biologique comme Amylo-X et Vacciplant homologués d'ores et déjà sur laitue contre le mildiou semble judicieuse. Il serait bon de demander des extensions d'autorisation.
46	20-18	bisher	L	1.0	BLW, Firma	Cornichons, Concombre nostrano, Courges à peau comestible, Courges, Melons, Pastèque	graminicide Défaut de graminicide pour des courges à peau comestible	H	Lutter contre les graminées estivales (panic, sétaires, digitale) est indispensable. En 2018, la révocation de Focus Ultra (Leu Gygax), fin d'utilisation 08/2018, a entraîné la perte de l'autorisation sur Cucurbitacées. Focus Ultra à présent distribué par la firme BASF n'est pas autorisé sur Cucurbitacées, ce qui introduit une lacune d'indications. L'autorisation d'un graminicide (au moins un, peu importe lequel) sur Cucurbitacées de plein champ est nécessaire.	Fluazifop-P-butyl	Fusilade Max (Syngenta)	FRL nov. 2021: La demande a été déposée par l'entreprise. Aucune information de l'OFAG à ce sujet pour le moment. Maintenir. AGS sep. 2021: Où en est l'homologation de Fusilade ? FRL 2020: Demande déposée. Attendre la décision. AGS sep. 2020: En Europe il n'y a pratiquement pas de graminicides homologués pour les cucurbitacées. En France, Fusilade Max est autorisé pour les concombres. Pour les courgettes on n'en trouve rien. Quelle suite ? FRL nov. 2019: La firme a fait une demande à l'OFAG. L'autorisation est arrivée à son terme ; nous ne pouvons plus faire le transfert sous cette forme. Éventuellement faire déposer un nouvel usage mineur par la firme. On pourrait faire examiner tous les graminicides à l'échelon international par AGR (études discriminantes). AGS sep. 2019: À discuter avec la firme. Par ailleurs utilisation de films biodégradables. FRL nov. 2018: La firme examine à l'interne la question de savoir quelles sont les possibilités existantes. AGS Sep. 2018: En Belgique, Fusilade Max est homologué sur courgette et courge avec un délai d'attente de trente-cinq jours -> déposer une requête d'« usage mineur ».
47	21-37	bisher	L	1.4	BLW, Firma	Poireau	Alternaria mildiou	F	Avec propamocarbe hydrochloride fénamidon tout un groupe de substances actives tombe. L'effet des produits existants azoxystrobine et difénoconazole n'est pas suffisant resp. le développement de résistances est probable (déjà existantes?)	Pyraclostrobin oder Boscalid	Signum (BASF)	FRL nov. 2021: Maintenir. Demande d'homologation en suspens. BASF 2021: Signum in Lauch. Malheureusement, aucun progrès depuis 2020. La demande est toujours en attente. AGS sep. 2021: À quel stade se trouve la demande d'homologation ? FRL 2020: Attendre l'homologation (minor use), la demande est déposée; maintenir. BASF 2020: Pour Signum, une demande d'usage mineur pour environ 50 indications a été déposée en février 2019 et elle est toujours en cours. Pour le poireau: taches pourpres alternariose des allium, cladosporiose et la rouille du poireau. AGS sep. 2020: Orvego (Ametocrodine+Diméthomorphe) est maintenant homologué sur poireau. En Belgique le fongicide combiné (Cymoxanil + famoxadone) est homologué contre Phytophthora. Egalement Dagonis (fluxapyroxade + difénoconazole) contre alternariose (L'entreprise déposera une demande minor use). Signum est homologué en Belgique contre les deux pathogènes. => déposer une demande minor use. En Allemagne Ridomil Gold est homologué contre le phytophthora sur poireau => déposer une demande minor use.
48	18-13	bisher	L	1.5	Regionalberatung	Poireau, oignon	Lutte contre les thrips	I	Les produits Perfekthion et Pyrinex contre les thrips sont caducs. Il manque des produits efficaces. Seuls les insecticides du groupe de matières actives des pyrèthrinoides et néonicotinoides sont autorisés contre les thrips. Nous craignons le développement de résistances. Nous demandons de nouvelles matières (p. ex. MOVENTO SC) actives efficaces appartenant à d'autres groupes de MA. Autorisation de l'Azadirachtine sur poireaux et oignons, en deuxième option contre les thrips.	Azadirachtin Spirotetramat	NeemAzal (Andermatt Biocontrol Suisse) Movento (Bayer)	FRL nov. 2021: L'irrigation ciblée est une possibilité. Les cantons doivent échanger ces informations avec les producteurs. Pour les oignons en bottes, le problème n'est pas résolu. Le problème subsiste également pour les oignons. Mais il s'agit avant tout d'une question de stratégie. Maintenir. Neem autorisé sur les poireaux. AGS sep. 2021: Des expériences pratiques actuelles présentent un intérêt FRL 2020: Plutôt une question de la stratégie (Extension). Maintenir ici, poursuivre. Biocontrol Suisse 2020: Une question de la stratégie. Combinaison avec Beauveria, irrigation etc. AGS sep. 2020: Est-ce que l'entreprise a déposé une demande pour Movento sur poireau ? On en est où concernant NeemAzal ? FRL nov. 2019: L'UMS se renseigne auprès de la firme sur ce qu'il se passe pour le poireau. AGS sep. 2019: Plusieurs produits autorisés existent. Il n'existe pas d'autorisation du spirotetramate à l'étranger à laquelle se référer pour déposer une demande d'usage secondaire. FFG nov. 2018: Il faut adapter la stratégie de lutte et les conditions-cadre. Des substances actives les plus variées sont disponibles. Maintenir tel quel. Voir aussi le projet Extension. Le spirotetramate (Movento) serait une substance active importante. AGS sep. 2018: La question se pose de savoir comment améliorer l'efficacité de Movento contre les thrips. D'autres insecticides comme Audienz, Vertimec, Gazelle SG... sont autorisés sur poireau. Atténuation des attaques à l'aide d'une stratégie d'irrigation (essais Inforama) FRL nov. 2017: Divers essais effectués avec Movento. Ne fonctionne pas sur oignon. D'autres moyens sont à essayer. Audienz est homologué. Neem ne sera pas déposé. Laisser tel quel et continuer de chercher des solutions de remplacement pour Audienz. AGS sep. 2017: Movento est déjà autorisé sur oignon en Suisse. Existe-il à l'étranger des autorisations analogues sur poireau ? Devrions-nous mener nos propres études sur les résidus ? Financement par le fonds UMS ? Commentaires 2016 supprimés.
49	22-33	bisher		1.3	W.Hansen, FIBL	Liliacées Alliums (poireau, oignon, échalote, ail, ciboulette)	Mildiou de l'oignon (Peronospora destructor), Rouille des alliacées (Puccinia spp.), Pourriture grise des alliacées (Botrytis alii) : Homologation du cuivre Produits cupriques pour la protection du feuillage	F	Actuellement, le cuivre n'est pas au bénéfice d'une homologation pour les cultures de la famille des Alliées (ail, poireau, oignons et échalote). En BIO, pour l'ensemble de la famille des Alliées, seule la lutte contre la stemphyliose sur l'ail et l'échalote est au bénéfice d'une homologation en matière de protection fongique. En ce qui concerne la pression du mildiou de l'oignon et d'autres maladies du feuillage (rouille et botrytis des alliacées notamment) en production intégrée, il existe peu de moyens en matière de lutte, notamment en raison du retrait du mancozèbe pour janvier 2022 et des autres spécialités contenant cette matière active. Le cuivre associé aux fongicides organiques renforce la protection contre le mildiou, alternaria, pourriture grise. Le cuivre ne génère pas de risque d'apparition de souches résistantes. L'emploi du cuivre sur les Alliums intéresse également la production biologique. (RAPPEL : requête déposée depuis 2008) Le gluconate de cuivre est très faiblement dosé en cuivre métal. Associé aux fongicides organiques, il peut renforcer la protection contre les maladies du feuillage. L'emploi du cuivre sur les Alliums intéresse également la production biologique. Etendre l'autorisation d'emploi du cuivre aux cultures d'Alliums, dans la limite du dosage/hectare autorisé par les règles PER. Etendre l'autorisation d'emploi du gluconate de cuivre aux cultures d'Alliums. Spécialité commerciale : Labicuper® (Vitistim)	Cuivre	FUNGURAN FLOW (Omya)	FRL nov. 2021: Demande en cours. Des essais d'efficacité sont élaborés par l'entreprise. Maintenir. Ces dernières années, AGS a testé différentes substances actives (conventionnelles et bio). Le cuivre ne sera pas la solution, malgré certains succès lors des essais d'OTM. Le cuivre est en général une substance active très problématique (aussi en bio), dont on voudrait se passer. Généralités : une entreprise devrait être soutenue financièrement par la branche (UMS), afin que cette entreprise élabore le travail préparatoire pour l'homologation d'une substance active. Comme d'autres entreprises peuvent ensuite demander l'homologation, le soutien initial est important. Omya 2021: Demande en cours d'évaluation. Des essais d'efficacité en suspens, entre autres. FIBL sep. 2021: FRL 2020: Projet des oignons arrive au terme (FIBL). Entreprise a demandé une autorisation pour un produit. AGS sep. 2020: Quel est l'état actuel ? FRL nov. 2019: Divers essais sont en cours au FIBL. Omya a de son côté continué de mener des essais. Les deux institutions continuent leurs travaux. AGS sept. 2019: Où en est la demande d'autorisation ? FRL nov. 2018: Le FIBL a collecté d'autres essais/données. Une requête d'autorisation sera déposée à l'OFAG. AGS sep. 2018: Où en est la demande d'autorisation déposée ? FRL nov. 2017: Une requête est en cours. Les données concernant l'efficacité destinées à l'OFAG manquent encore. La firme fournira les données concernant l'efficacité. Le FIBL et la firme s'en occupent. AGS sep. 2017: Des requêtes d'autorisation ont-elles été déposées ; où en sont-elles ? Commentaires 2014-2016 supprimés.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Trätkategorie	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
50	22-06	bisher	L	1.0	Agroscope, BLW, Firmen	Liliacées oignons, échalotes, oignons à replanter, poireau	Stratégie herbicide pour Amaryllidaceae, Oignons en botte Oignons en botte, Échalote	H	Après le retrait de l'oxynil et du bromoxynil, il y a un manque d'herbicides efficaces au niveau des oignons. D'autres groupes de substances actives sont alors demandés. Existe-t-il des alternatives ? La substance active flumioxazine serait-elle une alternative possible ? Le retrait de Topper (loxmil), qui était un herbicide avec une utilisation large dans différents liliacées, en 2017 avait créé une lacune. Il existait des propositions de produits pour oignon de printemps, ciboule et cultures d'échalotes. Lutte mécanique plus difficile p. ex. dans les oignons plantés que dans les oignons semés ou les cultures de poireau. Substances actives pour oignons plantés ? Herbicides dans poireau, poireau semé : La stratégie élaborée en remplacement du linuron n'est pas mal, mais ne suffit pas encore. Le moment idéal pour l'application de l'herbicide est difficile à estimer et dépend du stade de la culture, du stade des adventices et du risque de phytotoxicité par Sencor. Malgré la nouvelle stratégie il faut encore beaucoup de désherbage manuel.	Flumioxazin Aclonifen Fluoxypyr Pendimethalin	Pledge (Omya) Bandur (Bayer) für Bundzwiebeln Starane 180 für Bundzwiebeln-, «Cipolotte» und Schalottenkulturen Malibu (BASF)	FRL nov. 2021: L'autorisation pour Natrel a été rapidement traitée et accordée par l'OFAG. D'autres essais de substances actives, respectivement des stratégies d'essai, sont effectués par AGS. AGS sep. 2021: Agroscope a également réalisé divers essais stratégiques en 2021, notamment avec les nouvelles substances actives proposées (par exemple la flumioxazine). En outre, des demandes d'homologation pour de nouvelles substances actives sont déjà en cours. FRL 2020: Maintenir (Bandur). Tentative d'homologation en cours et l'homologation est attendue. L'état des herbicides naturels est prometteur car des bons résultats ont pu être obtenus. AGS sep. 2020: La demande pour Bandur est toujours en cours ! Entre temps des résultats positifs avec des herbicides naturels ont pu être recueillis (substitut pour bromoxynil ?) FRL nov. 2019: La firme a déposé une demande d'autorisation pour Bandur. Plus difficile pour Starane, car ça exige plus de d'effort (pas une usage mineur). Laisser tel quel ; attendre. Travaux AGS pour fenouil semé ont démarrés. Devrait désormais être étendu pour le fenouil planté. Ceci est encore à explorer. AGS travaille sur les herbicides naturels. Éventuellement prendre en considération aussi d'autres substances actives. La société Stähler dépose une demande. BASF a déposé une demande sur poireau et sur oignons en botte. UMS oct. 2019: Selon les informations de l'entreprise une demande devrait avoir été déposée auprès de l'OFAG. AGS sep. 2019: Quel est l'avancement du processus d'autorisation pour la demande concernant Bandur sur les oignons en bottes ? Entre-temps, nous sommes en possession de résultats positifs quant à l'utilisation d'acides naturels pour le brûlage dans les cultures d'oignons. Les essais consécutifs qui ont permis d'optimiser encore les stratégies herbicides mises au point sur plusieurs années ont été menés en 2019. La mise en œuvre complète de toute l'expérience acquise dans la pratique deviendra possible seulement une fois que les nouveaux éléments de la stratégie auront été autorisés par l'OFAG. Le bromoxynil est homologué comme herbicide de remplacement. Des stratégies d'application d'herbicides dits naturels sur la base d'acides organiques sont en cours de développement. FRL nov. 2018: Agroscope mène à ce sujet d'autres essais avec Bandur financés par le Fonds. L'UMS contacte la firme concernant les autorisations dans l'UE afin de lancer cela en Suisse. Starane a changé de taux de substance active. AGS sep. 2018: Les requêtes d'« usage mineur » sont impossibles dans le cas du fluroxypyr (Starane 180), car la Belgique a autorisé un herbicide avec un autre taux de substance active. Les premiers essais sur champ pour déterminer la situation quant aux résidus ont eu lieu avec Bandur. Il faut définir la suite des travaux avec la firme. FRL nov. 2017: Possibilité de procédure d'« usage mineur pour Starane » ? Bandur - Vérification d'un financement éventuel par le fonds de l'UMS et les producteurs d'oignons en botte. L'UMS le porte en liste. Tirer au clair pourquoi Bandur a été retiré. AGS sep. 2017: En Belgique, un herbicide au fluroxypyr avec une teneur en matière active différente est autorisé sur oignon primeur. La possibilité d'une demande d'autorisation en revendiquant un usage mineur est en cours de traitement. Pour l'aclonifen (Bandur) sur oignon primeur, il serait nécessaire d'élaborer des données relatives aux résidus (financement à partir du fonds UMS ?)
51	22-01	neu	L	1.0	Agroscope, VSGP	Liliacées Légumes en général	Alternative fongicide au niveau des liliacées et des laitues	F	Une combinaison fongicide puissante d'une nouvelle substance active et de mancozèbe avec une efficacité très sûre contre les champignons du mildiou Phytophthora infestans sur les pommes de terre, Peronospora destructor sur les oignons, l'ail et les échalotes, et Bremia lactucae sur les salades. En raison de la suppression radicale d'importants fongicides, ce produit (substances actives) serait idéal et pourrait constituer une solution de premier ordre avec les fongicides existants dans la lutte contre le "Phytophthora infestans" sur les pommes de terre et le "Peronospora" sur les liliacées. Il serait possible avec ce produit de créer un plan de traitement ciblé qui pourrait combler le fossé important en matière de fongicides. AGS a eu des échanges d'expérience avec Corteva et a exprimé un grand intérêt pour obtenir une homologation pour les fongicides contenant cette matière active pour la Suisse. Pour faire avancer les choses dans ce sens, il faudrait une entreprise suisse qui se rapproche de Corteva et qui, d'un commun accord, dépose des demandes d'homologation pour les pommes de terre, les oignons, etc. Développer des stratégies de remplacement pour lutter contre l'infestation fongique. En l'état, cette nouvelle matière active, adoptée par de nombreux pays voisins, permettrait une bonne couverture en matière de protection contre le mildiou de l'oignon. De plus, son usage permettrait une limitation de l'émergence de nouvelles résistances de Peronospora destructor, en raison du manque d'alternances de PPh. C'est pourquoi nous demandons l'homologation de la matière active oxathiapiprolin (ORUNDIS PLUS® et autres spécialités) sur les cultures d'Aliacées afin de réduire la pression de cet agent pathogène et ainsi éviter sa propagation.	Oxathiapiprolin	Zorvec Enicade® NZEB, Corteva (DE) Corteva Agriscience, Kwizda Agro	FRL nov. 2021: Homologation d'urgence impossible, car la substance active n'est homologuée pour aucune culture en Suisse. L'homologation pour les pommes de terre doit d'abord être accordée, afin que la substance active puisse éventuellement être utilisée pour des autorisations dans des cultures maraîchères. Attendre Stähler 2021: La distribution de ces produits sera assurée par Stähler pour CH. Malheureusement, à notre connaissance, le fabricant n'a pas présenté de demandes pour des légumes (salades, oignons). Afin de ne pas retarder davantage l'homologation, nous avons décidé de soumettre les indications concernant les légumes après l'obtention de l'homologation pour les pommes de terre. UMS oct. 2021: Une homologation d'urgence a été soumise par l'UMS à l'OFAG. AGS sep. 2021: Des essais stratégiques étendus menés par Agroscope démontrent la bonne efficacité de cette nouvelle substance active contre le mildiou de l'oignon. La question se pose actuellement de savoir si une entreprise présente des demandes d'homologation pour les cultures maraîchères en Suisse. (Voir 22-02)
52	21-19	bisher	L	1.3	VSGP	Solanacées, (Tomate, Aubergine, Poivron, Piment)	Homologation d'une nouvelle substance active dans la lutte contre le thrips, vecteur du virus TSWV (Virus de la maladie bronzée de la tomate)	I	Le thrips a développé des résistances aux produits homologués. Dans le cas de contamination avec le virus TSWV ces résistances amènent à des dégâts considérables et récurrents. Un produit, homologué en France sur divers légumes offrirait une alternative, même ponctuelle, dans la lutte contre le thrips.	Spinetoram	Zorro (Omya) Exalt (Corteva)	FRL nov. 2021: AGS demande s'il existe des variétés généralement résistantes au virus chez les solanacées. Zorro/Exalt ne sont pas des options. Ne peuvent pas être homologuées en Suisse. AGS sep. 2021: L'entreprise est-elle en principe prête à déposer une demande d'homologation ? FRL 2020: Homologation souhaitée pour les tomates. Attendre les clarifications de l'entreprise pour savoir si le transfert de l'arboriculture vers le maraîchage est possible. Etudes sur les résidus (fonds UMS) ? Omya 2020: La formulation de Zorro WG25, développée jusqu'à présent uniquement pour les cultures fruitières, est en discussion avec les fournisseurs là où il existe encore un potentiel. AGS sep. 2020: Le produit proposé est déjà homologué en arboriculture en Suisse. En ce qui concerne les tomates, la procédure minor use n'est pas applicable, car les tomates sont classées en tant que major crop.
53	21-17	bisher	L	1.7	Firma	Solanacées (Tomate, Aubergine, Poivron, Piment) Cucurbitacées (Concombre, Cornichons, Concombre de serre, Concombre nostrano)	Autorisation de l'utilisation d'une nouvelle substance active en culture hors sol contre le Phytophthora spp.	F	Le phytophthora spp. est un pathogène récurrent dont les dégâts sont au niveau racinaire. Le champignon se propage par le système d'irrigation. Le produit Beltanol L est utilisé chez nos voisins français et belges avec une efficacité satisfaisante.	8-Hydroxiquinoleine	Beltanol L (Stähler)	FRL nov. 2021: Demande d'autorisation déposée par l'entreprise. Maintenir Stähler 2021: Beltanol sera probablement refusé par l'OFAG. AGS sep. 2021: L'entreprise a-t-elle pu obtenir des données sur l'efficacité dans l'intervalle ? FRL 2020: Attendre les études de résidus d'AGS. Maintenir. Stähler 2020: La demande a été soumise le 5 janvier 2018, mais les indications de culture de légumes ont toutes été retirées en raison du manque de données d'efficacité. AGS sep. 2020: Il faut trouver une entreprise Suisse qui dépose une demande d'autorisation. La question est de savoir si le processus d'autorisation d'un nouveau PPh appliqué par la fertigation peut désormais être traité par l'OFAG. Des demandes antérieures de ce type n'avançaient pas. Une homologation pour Ridomil Gold (application par pulvérisation) est visée actuellement. Des premières études de résidus sont menées par AGS en 2020.
54	22-40	bisher	U	1.2		Solanacées (Tomate, Aubergine, Poivron, Piment) Cucurbitacées (Concombre, Cornichons, Concombre de serre, Concombre nostrano)	Homologation d'une nouvelle substance active dans la lutte contre les punaises	I	La pression des punaises Lygus sp. et Nezara viridula est croissante ces dernières années, avec des dégâts importants importants en cultures. Aucun produit compatible avec les auxiliaires biologiques et efficace n'est homologué. Un effet secondaire d'un produit utilisé sur pucerons a été observé sur punaise Lygus sp., l'homologation de ce produit est importante.	pymetrozine		FRL nov. 2021: Pour l'instant, seule Gazelle est disponible. Une deuxième substance active devrait également être envisagée dans le cadre d'une stratégie anti-résistance. En cours de culture, dans le cadre d'une protection des auxiliaires, il n'est pour l'instant pas possible d'utiliser de substance active. Aborder ce problème dans le cadre d'une question de stratégie de lutte. AGS sep. 2021: Le délai de consommation pour Plenum expire en 2022. FRL 2020: Il faut trouver des substances actives alternatives. Plenum n'existe plus. Effet partiel ev. de Tepecki (lygus uniquement) ou acétamipride. Chercher une solution alternative. Maintenir. Syngenta 2020: Période de liquidation: 01.07.2021, période d'utilisation: 01.07.2022 AGS sep. 2020: Quel avenir pour Plenum?
55	20-20	bisher	L	1.3	BLW	Panais, Persil à grosse racine	Graminicide	H	Lutter contre les graminées estivales (panic, sétaire, digitale) est indispensable en culture de plein champ. L'autorisation d'un graminicide (au moins un, peu importe lequel) sur Panais, Persil à grosse racine et Cerfeuil tubéreux est nécessaire.			FRL nov. 2021: La demande d'homologation a été déposée par l'entreprise. Une substance active est en outre déjà autorisée. AGS sep. 2021: Où en est le processus d'homologation ? FRL 2020: Maintenir, attendre l'autorisation. Stähler 2020: Demandes en cours. VSGP oct. 2020: Demande soumise AGS sep. 2020: L'entreprise a été contactée FRL nov. 2019: Fusionner les trois prochains projets. 20 - 20, 20 - 22 und 18 -03 (Lfn 49 - 51) La firme s'attaque au dépôt d'une demande relative à ce problème. AGS sep. 2019: En Belgique, un herbicide (Centurion) correspondant au produit suisse Select a été homologué pour ces deux espèces de légumes racines --> usage secondaire (mineur) FRL nov. 2018: On va s'en occuper. Une substance active suffit aux yeux de la production. AGS sep. 2018: En Belgique, des graminicides correspondant aux deux produits Select et Agli d'ores et déjà autorisés sur d'autres cultures en Suisse sont autorisés sur panais. Lancement de requêtes d'« usage mineur ».

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Trätkategorie	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
56	17-40	bisher	L	1.5	VSGP, Firma	Radies (serre), persil	Mildiou, Raccourcissement du délai d'attente	F	Expérimenter l'utilisation de Vacciplant (Stähler). La durée de la culture est de 22 jours en été. Le délai d'attente est de 3 semaines pour les deux produits Forum et Previcur. Ainsi, on ne peut utiliser en été que le produit Bion dont l'efficacité est incertaine (aucune assurance de mener à bien la production). Il y a des produits autorisés contenant les substances actives mancozèbe/métalaxyl-M (Ridomil Gold) et diméthomorphes (Forum). Ces deux produits sont régulièrement utilisés par les producteurs. Toutefois, Ridomil ne peut être appliqué que deux fois par culture, Forum au maximum trois fois. Pour une culture aussi longue que le persil, cela ne suffit pas. Les producteurs souhaitent pouvoir disposer d'un produit, respectivement d'une substance active supplémentaire. Proposition : Verita (autorisé sur roquette et salades avec un délai d'attente de 3 semaines). Délais d'attente adaptés à la saison estivale. Pas de lacune véritable d'efficacité. Il serait souhaitable de disposer d'une autre substance active pour des raisons de développement de résistances.	Laminarin Aluminiumfosetyl	Vacciplant (Stähler) Einsatz für Radies im Gewächshaus prüfen Verita (Omya) für Peterli, ist bei Rucola und Salaten mit Wartezeit von 3 Wochen bewilligt	FRL nov. 2021: Substance active dans la réévaluation. BASF a déjà fait un commentaire à ce sujet ci-devant. AGS sep. 2021: Dès que la réévaluation de Diméthomorph sera terminée dans l'UE, l'UMS devrait reprendre contact avec l'entreprise au sujet de Forum sur les radis. Pour le persil, Revus est également homologué avec une période d'attente d'une semaine. FRL 2020: Attendre le processus d'évaluation en UE, maintenir. AGS sep. 2020: Diméthomorph se trouve actuellement en réévaluation en UE. Il faut attendre que ce processus soit terminé. FRL nov. 2019: Autorisation demandé pour Forum dans différentes cultures. Selon l'OFAG il ne restent seulement quelques cultures sur la liste, à cause de certains exigences. Mette dans la liste des points ouverts. Etablir des échantillons de résidus pour radis dans le cadre de la commission TC+L de l'UMS (Demande au fonds de l'UMS). AGS sep. 2019: Selon information de la firme, des demandes d'autorisation pour Forum contre le mildiou de plusieurs cultures avec des délais d'attente brefs ont été déposées. FRL nov. 2018: Les substances actives assorties de délais d'attente plus courts sont recherchées. On attend le réenregistrement dans l'UE pour le Forum. C'est pourquoi la firme n'a pas déposé de demande d'autorisation pour un délai d'attente plus court. Examiner les délais d'attente sur les stades phénologiques du radis. Lancer un projet d'Extension. La société Beerstecher, le canton de FR et Agroscope, s'occupent de cette question. AGS sep. 2018: L'éventualité de nouvelle autorisation pour d'autres fongicides supplémentaires contre le mildiou des radis a été discuté avec les firmes compétentes. L'efficacité de Vacciplant contre le mildiou est connue. Si une demande d'autorisation est faite, il faut chercher des possibilités d'extrapoler afin d'évaluer officiellement l'efficacité sur la base d'autres cultures maraichères. La clarification de la situation quant aux résidus ne devrait pas poser de problème. FRL nov. 2017: Viser si nécessaire une procédure d'usage mineur. L'UMS sollicitera encore une fois la firme quant à une procédure d'usage mineur. La firme détient une autorisation en la matière en Allemagne. AGS sep. 2017: Des fongicides supplémentaires contre le mildiou sont souhaités. La matière active diméthomorph solo est homologuée en Allemagne en plein champ et sous serre avec un délai d'attente de deux semaines. Mancozèbe + diméthomorph seulement en pleine terre. Lancer des revendications d'usage mineur. Commentaires 2012-2016 supprimés.
57	17-15	bisher	L	1.6	Firma	Ruccola, asia-salade	Audienz, Lutte contre la fausse chenille de la ténthrede de la rave	I	Autoriser un produit efficace contre les altises, par exemple Audienz. La substance active n'est plus disponible pour la lutte. Xentari est autorisé, mais son efficacité est insuffisante. Alternative?	Spinosad	Audienz (Omya)	FRL nov. 2021: Maintenir. Omya 2021: Les extensions d'indication telles que proposées par l'AGS sont prévues. Présentation de la demande en janvier/mars 2022. AGS sep. 2021: Audienz est nouvellement homologué contre les altises pour la roquette. AGS a suggéré à l'entreprise de demander une extension correspondante d'homologation pour les salades d'Asie. FRL 2020: Attendre l'homologation pour la demande de type C. Omya 2020: Demande de type C ouverte, pas de réponse. AGS sep. 2020: Quel est l'état de la demande d'autorisation déposée ? FRL nov. 2019: Demande déposée ; attendre. AGS sep. 2019: Une demande a-t-elle été déposée par la firme ? FRL nov. 2018: Possibilité d'extension par la firme ouverte. AGS sep. 2018: Audienz est d'ores et déjà homologué contre les chenilles sur roquette. Il devrait être possible d'étendre l'autorisation aux altises en passant uniquement par la voie administrative. Où en est la requête en cours ? FRL nov. 2017: Requête en cours. AGS sep. 2017: Où en sont les requêtes déposées ? Commentaires 2014-2016 supprimés.
58	20-19	bisher		1.3	VSGP, Agroscope	Roquette, Cima di Rapa, Radis long	Graminicide	H	Lutter contre les graminées estivales (panic, sétaira, digitale) est indispensable en culture de plein champ. L'autorisation d'un graminicide (au moins un, peu importe lequel) sur Radis long, Daikon, Cima di rapa et roquette est nécessaire.	Clethodim Fluazifop-P-butyl	Centurion (Stähler) Fusilade Max (Syngenta)	FRL nov. 2021: La substance active dans les radis a été autorisée. Une homologation devrait également être envisagée pour la roquette. L'entreprise examine ce qu'il est possible de faire. Stähler 2021: Select a été homologué. AGS sep. 2021: Il faut maintenant clarifier définitivement avec l'entreprise si elle est d'accord de déposer une demande d'homologation contre la cléthodime dans la roquette et éventuellement dans les radis. Ensuite, il faut décider si la branche financera les études sur les résidus. FRL 2020: Souci de délai d'attente (trop long) pour Centurion. Demande via le fonds destiné aux données de résidus si nécessaire. Investigations complémentaires par l'entreprise. Syngenta 2020: Aucune activité de Syngenta. AGS sep. 2020: L'entreprise a été contacté pour cléthodime concernant différentes petites cultures. FRL nov. 2019: AGS clarifie ce qu'il y a lieu de faire. Ensuite l'UMS contacte les firmes. AGS sep. 2019: Appliquer une procédure d'usage secondaire (mineur). En Belgique, Fusilade est autorisé sur la roquette avec un délai d'attente de quarante-deux jours et sur raifort avec un délai d'attente de cinquante-six jours. Centurion (cléthodime) est autorisé sur raifort avec un délai d'attente de quarante jours.
59	15-16	bisher	L	1.0	Agroscope, VSGP	Laitues (non pommées), Laitue feuille de chêne	Autorisation de Difénoconazole, Slick	F	Les difénoconazoles sont autorisés sur salades pommées (délai d'attente 3 semaines), mais pas sur les salades à feuilles, respectivement celles qui ne pommont pas (batavia, feuilles de chêne). On aboutit à des dénonciations en raison de l'absence d'autorisation formelle. L'absence d'autorisation est renvoyée à l'absence de pomaison malgré le fait que l'autorisation est accordée sur chicorées et sur mâche (mâche d.a. n.d. ; persil d.a. 3 semaines, chicorée frisée d.a. 3 semaines). Autoriser Slick (difénoconazole) sur salades à feuilles contre la maladie des taches annulaires (Marssonina). Aucun produit n'est autorisé à ce jour contre cette maladie.	Difénoconazol	Slick (Syngenta, Stähler)	FRL nov. 2021: Les études de résidus élaborées seront envoyées par AGS à l'entreprise. Celle-ci déposera ensuite une demande d'autorisation à cet effet. UMS oct. 2021: Le projet sera achevé d'ici la fin 2021, puis une demande d'homologation devra être déposée pour toutes les salades. AGS sep. 2021: Les études de résidus de deux ans pour Lollo seront terminées par AGS en automne 2022. La société pourra déposer une demande d'homologation au début de 2022. FRL 2020: Des études de résidus sont en cours, continuer. AGS sep. 2020: En 2020 les premières études de résidus avec difénoconazole et un délai d'attente de 2 semaines sont menées par AGS. Une 2ème série suivra en 2021. FRL nov. 2019: AGS continue ses travaux en la matière. AGS voit avec la firme (Éventuellement raccourcir le délai d'attente). AGS sep. 2019: La première étude des résidus sur laitue feuille de chêne est en cours. FRL nov. 2018: Slick n'a encore jamais été autorisé sur les salades feuilles. Sera examiné par la firme à l'interne et aussi à l'échelon international. Deux firmes de protection phytosanitaire étudient ce thème. AGS sep. 2018: Avant de pouvoir déposer une requête pour Slick, il faut mener des études approfondies et coûteuses sur les résidus. D'autres projets ont été préférés pour les demandes de financement d'analyses de résidus par le fonds de l'UMS en raison du niveau de priorité moyen. FRL nov. 2017: La vérification ciblée est terminée. Pas de matière utilisable dans toute l'Europe. La firme ne veut pas continuer de rechercher une substance active possible en Suisse. Slick présente de plus une bonne efficacité contre la rouille. Efficacité moyenne contre Marssonina. L'UMS contactera la firme ; évent. projet pour le fonds (priorité moyenne). AGS sep. 2017: Le difénoconazole est en ce moment en cours d'analyse approfondie => attendre. Commentaires 2012-2016 supprimés.
60	20-21	bisher	L	1.5	BLW	Echalote	Graminicide	H	A présent, l'échalote est cultivée très majoritairement à partir d'un semis, comme l'oignon. Lutter contre les graminées estivales (panic, sétaira, digitale), les repousses de céréales, le pâturin annuel, le chiendent... est indispensable pour cette culture longue (>4 mois). Actuellement, seul le propaquizafop (AGIL) est autorisé et son efficacité est insuffisante sur Poa annua. Il est curieux de constater que les cultures d'oignon, d'ail et même de poireau et ciboulette sont beaucoup mieux servies en choix de graminicide. Une extension à l'échalote ne doit pas être impossible.	Propaquizafop	Agil (Leu + Gygax; Diverse)	FRL nov. 2021: Focus Ultra et Select sont autorisés dans les échalotes. Des alternatives devraient être disponibles pour une stratégie anti-résistance. Le cas échéant, travailler de manière étendue avec la rotation des cultures pour éviter le problème. UMS regardera avec l'entreprise où en est la demande d'autorisation. Effacer de cette liste. AGS sep. 2021: Où en est la demande d'homologation ? FRL 2020: L'entreprise a déposé une demande de type C. Attendre la réponse de l'OFAG. AGS sep. 2020: L'entreprise a été contacté FRL nov. 2019: Comme 54. AGS voit ce qu'il est possible de faire et l'UMS contacte les firmes. AGS sep. 2019: Faire demander par une firme une extension de l'autorisation sur la base de l'oignon. Emprunter la voie administrative.
61	19-36	bisher	L	1.8	BLW	Scorsonère	Herbicide	H	Homologation du Carbetamide ((R)-1-(Ethylcarbamoyl)ethyl carbanilate; No CAS: 16118-49-3 No CIMAP: 95). Ceci est permis dans la chicorée, mais pas dans la scorsonère. Distribution via Omya. L'objectif est l'approbation par le biais d'une utilisation mineure dans les scorsonère.	Dimethenamid-P	Spectrum (BASF)	FRL nov. 2021: Matière active en réexamen ciblé. Demande déjà déposée depuis plusieurs années. Réponse de l'OFAG en attente. AGS sep. 2021: Où en est la demande d'homologation ? FRL 2020: La demande d'autorisation est en cours, maintenir. AGS sep. 2020: La demande d'autorisation pour Spectrum est en cours FRL nov. 2019: Spectrum est déposé. AGS sep. 2019: Le carbétamide n'est plus autorisé en Suisse depuis une année. FRL nov. 2018: Des firmes mènent des clarifications sur les deux matières actives. AGS sep. 2018: L'autorisation pour le carbétamide a expiré en Suisse. Aucune possibilité. Des requêtes d'usage mineur pour le diméthénamide-P (Spectrum) et le propyzamide (Kerb, etc.) pourraient être déposées sur la base des homologations belges afin d'étendre le spectre d'efficacité des herbicides autorisés.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Trätkategorie	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
62	20-13	bisher		1.9	VSGP, Firma	Asparagacées	Blianiule mouchetée	I	La blianiule mouchetée ne figure pas sur la liste des ravageurs de l'asperge. Il n'existe ainsi aucun moyen de lutte. Les dégâts allant croissants ces dernières années, il sera nécessaire de se doter de moyens de lutte dans le futur.	Pyrethroiden, Spinosad	Carponem (Andermatt Biocontrol Suisse)	FRL nov. 2021: Ravageur très difficile à combattre. Suivant les conditions météorologiques, il est présent ou non. Maintenir. AGS sep. 2021: Blianiule mouchetée: qu'en est-il de <i>Steinernema carpocapsae</i> en termes d'efficacité (question à la société) ? Le criocère de l'asperge a déjà été abordé au point 21-35. FRL 2020: Lutte chimique s'avère très difficile car ils vivent principalement dans la litière. Chercher des alternatives. Eventuellement avec des antagonistes (CABI [Delémont]). Téfuthrine peut être supprimé. Maintenir le projet. AGS sep. 2020: Le problème essentiel pourrait être d'appliquer le produit au bon endroit au bon moment pour atteindre le myriapode. Sur les betteraves sucrières téfuthrine est homologué pour le traitement des semences contre le myriapode. Utilisation de pyrethinoïdes, spinosad ? FRL nov. 2019: C'est un problème plus important dans le canton de SG. L'intégration d'un nouveau ravageur ne constitue pas un problème. AGS peut voir ce qui serait efficace. Avant que le ravageur n'attaque d'autres cultures. AGS sep. 2019: Des clarifications quant à l'efficacité d'insecticides possibles seront probablement nécessaires dans un premier temps.
63	09-27	bisher	L	1.0	BLW	Nouveau : Endievien, bette à tondre, topinambour	Graminicide	H	Etonnamment, aucun herbicide antigraminées n'est autorisé sur les cultures suivantes : salades (toutes sortes), chicorées (toutes sortes), navet, rave, radis (toutes sortes), côtes de bette, cardon, topinambour, raifort. Autorisation d'emploi d'un herbicide antigraminées (au moins) pour toutes les cultures légumières de plein champ.	Clethodim	Select (Stähler)	FRL nov. 2021: Focus Ultra et Select ont été autorisés dans les cultures où cela était possible. Pour le topinambour, Focus Ultra est également autorisé. Le problème est résolu pour les navets, les radis et les raves. Pour les autres cultures mentionnées dans la requête, le problème doit encore être résolu. Stähler 2021: A été homologué dans la mesure du possible. AGS sep. 2021: Les demandes d'homologation sont-elles toujours en cours ? FRL 2020: Maintenir, attendre. AGS sep. 2020: Les demandes d'autorisation sont toujours en cours FRL nov. 2019: Des demandes d'autorisation ont été déposées pour des graminicides. Les firmes devraient parcourir en détail la liste des graminicides puis il serait nécessaire de s'approcher des firmes pour savoir où trouver des solutions éventuelles. À fusionner avec les projets portant sur les herbicides. UMS oct. 2019: Selon l'entreprise la demande a été déposée pour produit pour radis. En suspens à l'OFAG. AGS sep. 2019: Où en sont les demandes d'autorisation déposées ? FRL nov. 2018: La firme verra pour Select et une autre firme a déposé une requête d'autorisation. Maintenir sur la liste. AGS sep. 2018: Où en est la demande d'autorisation ? La situation est problématique surtout pour le raifort. On peut se passer des graminicides sur radis en raison de la courte période de culture. FRL nov. 2017: Requête déposée par la firme. Aramo a un délai de consommation. AGS sep. 2017: Aramo et Targa Super sont autorisés sur les betteraves comestibles. En Belgique, Fusilade et Targa sont homologués sur raifort => revendiquer un « usage mineur ». Commentaires 2011-2016 supprimés.
64	22-38	bisher	L	1.2	Firma	Tomates, aubergines	Homologation du Capsanem (<i>Steinernema carpocapsae</i>) pour lutter contre les punaises mirides	L	La punaise <i>Nesidiocoris tenuis</i> cause des dégâts importants en cultures de tomate depuis 2018 et a été détectée sur d'autres cultures. Les dégâts occasionnés sur tomates sont des anneaux nécrotiques sur tiges et pétioles, des chutes de fleurs (perte de bouquets) qui affaiblissent voire inhibent la croissance. Le produit <i>Capsanem</i> permet une lutte efficace et respectueuse de la lutte biologique. Le produit est homologué en France.	<i>Steinernema carpocapsae</i>	Carponem (Andermatt Biocontrol Suisse)	FRL nov. 2021: Demande d'autorisation déposée par l'entreprise pionnière. Biocontrol 2021: L'homologation sera soumise en janvier. UMS oct. 2021: Biocontrol n'a pas déposé de demande en raison du manque de données sur l'efficacité. AGS sep. 2021: Quelles sont les dernières expériences en matière d'essais de l'entreprise ? Une demande d'homologation sera-t-elle présentée ? FRL 2020: Extension d'homologation souhaitée. Poursuivre. Biocontrol Suisse 2020: Premier essai propre réalisé en 2020. Effet modéré. L'application coûte cher, mais il serait possible de demander une extension d'homologation en janvier 2021 si nécessaire. AGS sep. 2020: Si cet organisme est déjà autorisé en France pour la lutte contre les punaises, il faut demander une autorisation correspondante en Suisse, où cet auxiliaire est déjà autorisé contre les otiorthynques, vers gris, etc.
65	22-23	neu		1.2	VSGP	Tomates	Homologation de nouvelles souches vaccinales contre le virus de la mosaïque du pépino	D	Dans l'UE, deux souches de PepMV ont été autorisées jusqu'en juin 2036 (isolat Abp1 peu virulent et isolat Abp2 peu virulent). Actuellement, le phytosanitaire PMV-01 avec l'isolat 1906 est homologué en Suisse et est également homologué dans l'UE. La branche est très intéressée par les compléments aux PPh existants contre le PepMV en matière de développement de résistance. Objectif : Homologation des nouvelles souches en Suisse pour la poursuite du développement de la gamme PPh contre le PepMV. Lutte intégrée contre la mouche mineuse avec des produits phytosanitaires compatibles avec les espèces bénéfiques.	zwei PepMV Stämme (mildes Isolat Abp1 und mildes Isolat Abp2)		UMS nov. 2021: peut être supprimé, car les nouvelles souches n'apportent aucun avantage par rapport à l'isolat autorisé. FRL nov. 2021: L'UMS poursuit la clarification des faits (précision) et procédera éventuellement à des recherches supplémentaires à ce sujet. AGS sep. 2021: Les possibilités et le procédé sont à discuter avec l'OFAG.
66	22-26	bisher	L	1.2	VSGP, BLW	Tomates	Homologuer définitivement la pratique de confusion sexuelle (Isonet T) en culture de tomates	D	Le lépidoptère <i>Tuta absoluta</i> a été de nouveau très présent. Les premières observations de lutte par confusion sexuelle sont encourageantes, cette pratique durable doit être homologuer définitivement.	E7Z9-12 Ac	Isonet T (Andermatt Biocontrol Suisse) Tutatec	FRL nov. 2021: Il est souhaité que la technique de confusion sexuelle soit définitivement autorisée et non qu'une nouvelle autorisation doive être demandée chaque année. L'UMS et l'entreprise poursuivent ensemble le traitement de cette question. AGS sep. 2021: La branche devrait prendre contact avec l'OFAG. FRL 2020: cf. Newsletter UMS du 19.11.20. Demande ordinaire est en suspens. Eventuellement conversion de la homologation en cas de situation d'urgence en homologation officielle ? Biocontrol Suisse 2020: homologation en cas de situation d'urgence a pu être prolongée. AGS sep. 2020: Est-ce que l'homologation en cas de situation d'urgence peut être prolongée ou converti en homologation officielle ? FRL nov. 2019: L'homologation d'urgence arrive à son terme. Une nouvelle homologation d'urgence sera éventuellement accordée ; les données ont été déposées. UMS oct. 2019: Isonet T avait été autorisé temporairement jusqu'au 31 octobre 2019 pour une application restreinte. Demande d'autorisation en suspens à l'OFAG. AGS sep. 2019: Où en est la demande d'autorisation déposée ? FRL nov. 2018: Procédure d'homologation déposée par la firme. L'UMS va se renseigner. AGS sep. 2018: Il pourrait être préférable de mener les analyses réalisées dans le but d'obtenir l'autorisation officielle de la technique de la confusion sexuelle dans le cadre d'un projet d'Extension.
67	22-15	neu		1.1	VSGP, BLW	Tomates	Mouches mineuses	I, L	Lutte intégrée contre la mouche mineuse avec des produits phytosanitaires compatibles avec les espèces bénéfiques.	cyazapyr		FRL nov. 2021: Audienz est autorisé. Mais il ne ménage pas les auxiliaires et, de plus, des espèces résistantes apparaissent. La substance active souhaitée ne peut cependant pas être homologuée en Suisse. Effacer de cette liste. Omya 2021: Audienz est homologué contre les mouches mineuses dans les tomates. AGS sep. 2021: Audienz est homologué contre la tigne de la tomate. Quelle est l'efficacité de cette substance active contre la mouche mineuse ? => Extension de l'homologation. Cyazapyr : Selon l'avis des experts spécialisés chargés de l'évaluation des aspects écotoxicologiques dans le processus d'homologation, cette substance active ne remplit pas les exigences agroécologiques en Suisse. L'UMS devrait recontacter l'OFAG à ce sujet. Dans le cas des tomates, il y a lieu de déterminer auprès de l'OFAG, si les préoccupations écotoxicologiques concernent également les cultures sous serre.
68	21-13	bisher	U	1.6	VSGP, BLW	Tomate, Aubergine, Poivron, Poivron doux, Piment	Homologation du rynaxypyr (Altacor - Coragen) ou du cyazapyr (Benevia) pour lutter contre les chenilles défoliatrices et <i>Tuta absoluta</i>	I	La pression du ravageur <i>Tuta absoluta</i> a de nouveau été forte cette année, avec une présence dans les cultures sous abris très tôt dans la saison et même pendant le vide sanitaire. Les matières actives homologuées ne respectent pas la lutte biologique. Deux produits montrent actuellement une bonne efficacité contre les chenilles défoliatrices et <i>Tuta absoluta</i> tout en respectant les auxiliaires biologiques : rynaxypyr (Altacor - Coragen) et cyazapyr (Benevia). <i>Tuta absoluta</i> est connu en Suisse depuis long temps. De ce fait ils existent des autorisations contre cet insecte. Il paraissait que le contrôle était efficace. La situation s'est par contre tellement avérée ces dernières années, que parfois des cultures ont dû être labourées. Il est indispensable de continuer à développer la stratégie de lutte contre cet insecte.	rynaxypyr cyazapyr	Altacor, Coragen (Benevia)	FRL nov. 2021: La substance active ne peut pas être homologuée en Suisse. Effacer de cette liste. AGS sep. 2021: Les substances actives proposées sont controversées en Suisse sur le plan écotoxicologique. FRL 2020: Le problème n'est résolu que partiellement par Isonet. Différentes substances actives possibles sont également en examen en UE. La situation en générale est très difficile, non seulement à cause de l'autorité d'homologation. Il faut aussi une considération d'ordre stratégique, év. rajouter dans Extension AGS sep. 2020: Les substances actives proposées ne sont encore homologuées à nulle part en Suisse jusqu'à présent. Il se pose la question si elles remplissent les critères écotoxicologiques. FRL nov. 2019: Le problème continue d'exister. Steward est refusé. L'autorisation de Coragen est en cours depuis des années La firme ne mène pas d'essai avec le Cyazapyr, car ce produit a fait l'objet d'une requête d'autorisation contre l'aleurode du chou. La firme attend le retour concernant l'aleurode du chou. UMS oct. 2019: L'entreprise a essayé d'obtenir une autorisation pour Steward contre <i>Tuta absoluta</i> à l'aide d'une demande de type C, ce qui a été refusé car les tomates ne font pas partie des minor crops. En évaluation avec une autre entreprise. Mit anderer Firma in Abklärung. AGS sep. 2019: La firme a-t-elle déjà agi ? FRL nov. 2018: L'UMS n'a pas encore reçu de réponse. L'UMS va se renseigner à nouveau. Une substance active est « dans le pipeline ». VSGP oct. 2018: Demande faite, pas de réponse. AGS sep. 2018: Quel est l'état le plus récent et le résultat des négociations de l'UMS avec la firme ? FRL nov. 2017: L'UMS clarifiera ceci avec les firmes (requête A). AGS sep. 2017: Des clarifications préliminaires avec la firme propriétaire du produit sont indiquées.

Nr. (für Diskussion)	ID-Nr. (Jahr-fortlaufende Nr.)	Status FFG	Status AGS	Priorisierung	Bearbeitung durch / Trätkategorie	Légumes	Explication du problème phytos	Bereich/domaine	Spécification de problème et objectifs de projet	Neuer Wirkstoff	Handelsbezeichnung (Firma)	Commentaire Recherche/ Commentaire entreprise produits phyto/ Commentaire CF Bio/UMS
69	21-03	bisher	L	1.4	Firma, M.Meier/ACW, Kt. VS	Tomates, aubergines	Aculops, acariose bronzé; acarien jaune Homologation du spiromesifen (Oberon®) sur solanacées contre l'acariose bronzée	I, L	L'acariose bronzée (Aculops lycopersici) est un problème croissant en Europe ces dernières années. Nos cultures sont touchées de plus en plus tôt. Le seul produit actuellement homologué dans les tomates (Vertimec®) ne respecte pas les auxiliaires biologiques. Selon les producteurs, abamectine et Vertimec n'ont qu'un effet restreint contre l'acariose bronzée. De ce fait il faut mettre à disposition d'autres produits/substances actives, en plus de la recherche élargie d'auxiliaires (demande précédente). Un produit homologué en Europe est efficace et respecte la lutte biologique. Le produit devrait également être demandé en Suisse. Recherche active de parasites/auxiliaires contre l'acariose bronzée dans les pays d'origine de la tomate ainsi que dans la faune existante (recherche bibliographique, études sur le terrain).	Spiromesifen Metarhizium anisopliae var. anisopliae Stamm F52 Parasiten/Auxiliaires gegen Rostmilbe	Kumulus (BASF)	FRL nov. 2021: Kumulus WG est déposé pour homologation depuis un an. AGS Conthey pourrait rechercher des auxiliaires contre cela. Mais il s'agirait alors d'un projet d'extension. AGS sep. 2021: L'entreprise a-t-elle pu obtenir des données sur l'efficacité du soufre mouillable ? FRL 2020: Oberon est supprimé, n'est homologué nulle part en Suisse. Dans les tomates une demande pour du soufre mouillable (Kumulus) contre le mildiou a été déposée. Des données sur l'efficacité du soufre contre les acariens sont recherchées ou doivent être élaborées. Substances actives avec effet direct contre les acariens sont plus faciles à vérifier. Pour cela, des exploitations qui participent à l'examen de nouveaux produits sont cherchées. Eventuellement il y aura une lettre circulaire aux offices cantonaux de la part de CCM/FRL. Kiron, Movento, soufre (effets secondaires) seraient déjà homologués. AGS sep. 2020: Est-ce que l'entreprise a déposé une demande ? FRL nov. 2019: La firme déposera une demande d'autorisation ; il lui reste à faire quelques clarifications en interne. Mais cela devrait se faire. Les problèmes sont en forte augmentation. La firme cesse de travailler sur Oberon. (Une réunion avec la firme sera nécessaire pour discuter ce problème d'autorisation). Des essais ont eu lieu à Conthey. Biffer Oberon et continuer de travailler avec l'approche de Conthey. Il semble que les polymères qui combattent les acariens aient du succès. Ne nécessite pas de procédure d'autorisation, car ce n'est pas un produit phytopharmaceutique. Ne fait pas la différence entre les auxiliaires et les ravageurs. . UMS oct. 2019: Soufre mouillable a un effet contre l'acariose bronzée dans les tomates, mais pas d'autorisation pour les tomates. A moyen terme une entreprise va déposer une demande d'extension pour tomates. Selon l'indice PPH il existe actuellement des alternatives chimiques, Vertimec Gold est autorisé dans les tomates sous serre contre l'acariose bronzée. AGS sep. 2019: La firme a-t-elle déjà déposé la demande ? FRL nov. 2018: En ce qui concerne le soufre mouillable, il faut une firme qui déposera une requête. Une firme vérifie ce qui est possible quant au dépôt d'une requête. Oberon n'est pas homologué en Suisse. Appliqué fréquemment sur tomate à l'étranger. Vertimec constituerait une solution de remplacement. L'UMS discutera à ce sujet avec le propriétaire du produit et tirera au clair ce qu'il faut pour obtenir une autorisation. AGS sep. 2018: Les analyses les plus récentes d'AGS ont révélé qu'il n'est désormais plus nécessaire de présenter une étude sur les résidus pour faire une demande d'autorisation du soufre comme produit phytosanitaire. Résultats quant à l'efficacité ? Extrapolation ? FRL nov. 2017: Le soufre pourrait être utilisé contre l'acarien bronzé et il faut chercher à obtenir une autorisation idoine. Agroscope recherche des données. Movento permet de résoudre partiellement le problème. Il faudrait induire une requête A complète. Le cas échéant, projet pour le fonds de l'UMS. Coûts ? La firme participe-t-elle ? L'UMS demandera l'avis des firmes à ce sujet. AGS sep. 2017: Movento SC est homologué contre l'acariose bronzée sur tomate. Contrairement à l'étranger, la Suisse n'a encore homologué la matière active spiromésifène sur aucune culture. En Italie, le produit Oberon (spiromésifène) est homologué contre l'acariose bronzée sur tomate. Une entente avec la firme serait judicieuse. Commentaires 2013-2016 supprimés.
70	22-41	bisher	L	1.0	VSGP	Tomates, courgettes	Cladosporium	F	Cladosporium devient de plus en plus un problème sur tomate et courgette. Il n'existe que des variétés dotées d'une résistance limitée contre ce pathogène. Les fongicides jadis efficaces contre cette maladie ne sont aujourd'hui plus sur le marché. Le producteur a besoin de produits et de stratégies efficaces pour réduire l'utilisation de fongicides dans ces cultures. La résistance C5 ne suffit plus (C6) et les tomates de type Peretto, Cœur de bœuf et de nombreuses autres à petits fruits ne sont plus protégées. Aucun pph n'offre une bonne efficacité. Une analyse génétique du développement des nouvelles souches serait utile à l'élaboration de nouvelles stratégies de lutte (en collaboration avec des sélectionneurs). Les producteurs de tomates pour la vente directe cultivent des anciennes variétés (Rose de Berne, Noire de Crimée, Cœur de bœuf Albenga...) demandées par le consommateur. Ces variétés n'ont pas de résistances à la cladosporiose (Cladosporium fulvum). Il n'y a aucune préparation ou produit bio homologué contre cette maladie.	Pyraclostrobin Boscalid Cyflufenamid	Signum (BASF) Cidely Top (Syngenta)	FRL nov. 2021: La demande d'autorisation sera déposée par l'entreprise en janvier 2022. Viser éventuellement une homologation d'urgence, car il n'y a plus de substances actives disponibles pour le moment. L'UMS clarifie cette question. Fideli Top éventuellement possible pour 2023. BASF 2021: BASF a reçu une autorisation pour l'utilisation de Signum à Zuchetti et Patisson. La soumission de l'application de Signum dans la tomate (principale culture) est en cours d'examen. Jusqu'à présent, trop peu de données sur l'efficacité étaient disponibles. UMS oct. 2021: Encor état 2020. AGS sep. 2021: Sujet permanent chez les tomates et les courgettes ! L'UMS doit clarifier avec l'entreprise dans quel stade se trouve la demande d'homologation. FRL 2020: Attendre les décisions d'homologation usage mineur et demande culture majeure. La hiérarchisation pour l'OFAG est effectuée par l'entreprise. BASF 2020: pour Signum, une demande d'usage mineur pour environ 50 indications a été déposée en février 2019 et elle est toujours en cours. En février 2020, une demande a été déposée pour courgette et le pâtisson pour les indications cladosporose et oidium. La tomate est une culture majeure: comme aucun dossier actuel n'était disponible (l'Italie était un ancien dossier), la demande pour la tomate ne peut être soumise qu'ultérieurement. AGS sep. 2020: Quel est l'état des demandes d'autorisation pour Signum ? FRL nov. 2019: Une firme a déposé quelques indications. Ça ne se fera pas encore pour les courgettes. La firme déposera une demande pour les tomates. Une substance active convient, l'autre plutôt pas. On exhortera la firme à lancer cela. La firme ajoutera les tomates, les concombres, les courgettes et les fraisiers. AGS sep. 2019: A-t-il déjà été possible de faire une demande à la firme propriétaire du produit concernant Signum sur courgette (demande d'usage secondaire sur la base de l'Italie) ? La tomate n'est pas une culture mineure, d'où l'impossibilité d'appliquer la procédure d'autorisation simplifiée. FRL nov. 2018: «Usage mineur» possible sur courgette; la firme déposera une autorisation de requête à l'OFAG. AGS sep. 2018: C59Signum est autorisé en Italie en complément sur tomate contre la cladosporiose. En Belgique aussi, Signum est autorisé sur courgette contre la cladosporiose (possibilité de déposer une requête d'usage mineur). Il serait bon de faire une demande à la firme. Des essais de lutte sur courgette sont menés en ce moment au Tessin par M. Jermini. FRL nov. 2017: Sujet permanent. Il serait bon que la société qui commercialise Signum devienne active en la matière. L'UMS est en contact avec la firme et la relance. AGS sep. 2017: Il n'existe pas de fongicide à l'action foudroyante et rien de tel n'est en vue. Selon la littérature actuelle, les strobilurines utilisées dans les cultures mentionnées contre d'autres maladies ont une action inhibitrice. Signum est homologué en Belgique contre la cladosporiose sur courgette => usage mineur ? Il serait nécessaire d'aborder le problème aussi au travers du choix variétal. Commentaires 2016 supprimés.
71	17-29	bisher	f	1.4		Courgettes sous abris	Lutte phytosanitaire contre le botrytis et l'oidium en courgettes sous abris	G	Les cultures de courgettes sous abris sont sujettes aux attaques de botrytis et d'oidium affectant la plante et sa production. Contre Botrytis cinerea, une seule matière active est homologuée en Suisse (fenpyrazamine - Prolectus®), susceptible de créer des résistances. Pour éviter tout phénomène de résistance, il est indispensable de disposer d'une autre matière active sur cette culture. Le fluopyram (Moon Privilege®) homologué aux Pays-Bas en cucurbitacées à peau comestible montre une bonne efficacité contre le botrytis et l'oidium. Homologation du fluopyram (Moon Privilege®) en culture de courgettes pour lutter contre le Botrytis et l'Oïdium.	Boscalid	Signum (BASF)	FRL nov. 2021: Signum nouvellement autorisé. Effacer de cette liste. AGS sep. 2021: Signum est nouvellement homologué pour les courgettes (plein champ, serre). FRL 2020: Attendre l'extension d'autorisation (minor use). Ça paraît positif pour la saison 2021 car l'entreprise a reçu la promesse de l'OFAG. BASF 2020: pour Signum, une demande d'usage mineur pour environ 50 indications a été déposée en février 2019 et elle est toujours en cours. En février 2020, une demande a été déposée pour courgette et pâtisson pour les indications cladosporose et oidium. AGS sep. 2020: Est-ce que la demande d'autorisation pour Signum avance ? FRL nov. 2019: La firme va voir ce qu'il est en train de se passer. Dagonès est autorisé contre l'oidium ; des clarifications restent à faire concernant la pourriture grise. AGS sep. 2019: La firme a-t-elle réagi ? Où en est la demande d'autorisation ? FRL nov. 2018: La firme déposera une procédure d'autorisation. AGS sep. 2018: L'UMS a-t-elle fait sa demande à la firme propriétaire du produit concernant Signum ? Réponse ? FRL nov. 2017: L'UMS clarifiera ceci avec la firme. AGS sep. 2017: Tendor est nouvellement homologué aussi sur courge à pe+C64au comestible sous serre. Scala et Signum sont homologués en complément en Belgique. => revendiquer un « usage mineur » ? Commentaires 2014-2016 supprimés.
72	21-07	bisher	L	1.7	Saatgutindustrie	Mais doux	Désinfectant des semences Mesuroi	D	Le désinfectant des semences Mesuroi disparaît. La population des corbeaux est par contre en forte croissance. A ne pas oublier l'effet partiel contre l'oscine. Il nous faut une alternative			FRL nov. 2021: Korit est autorisé. Effacer de cette liste. AGS sep. 2021: L'industrie semencière, est-elle devenue active ? FRL 2020: Appel aux membres FRL, de sensibiliser les entreprises semencières et les vendeurs de semences en Suisse à cette problématique et les inviter à fournir des informations à cet égard à AGS. Acides aminés comme solution possible. AGS sep. 2020: Il va falloir trouver une solution au niveau international et de concert avec l'industrie des semences. Le choix dans les pays voisins est également très restreint.